



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Pour répondre aux besoins de la demande nationale en poissons

Taha Hamouche plaide pour le développement de l'aquaculture



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Jeudi 22 Novembre 2018
14 Rabie El Aouel 1440 - N° 1949 - Algérie : 10 DA / 1 €

Salon international des travaux publics d'Alger
Plusieurs entreprises françaises présentes

PRÉSIDENTIELLE 2019

Les partis de l'Alliance présidentielle se mobilisent

• En dépit de la crise qui secoue le FLN depuis la mise à l'écart de son secrétaire général Djamel Ould Abbas, l'Alliance présidentielle composée de quatre partis politiques, en l'occurrence le FLN, le RND, le MPA et TAJ, ne compte pas lâcher du lest et semble bel et bien déterminée à aller jusqu'au bout de son projet, celui de défendre sa démarche pour la continuité en appelant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à briguer un 5^e mandat.

>> Lire page 3



Création de plateformes migratoires Kacimi réitère le «refus catégorique» de l'Algérie



Le directeur du centre des opérations chargé du dossier de la migration au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hassan Kacimi, a réitéré, ce mercredi, à Alger, la position de l'Algérie de «refus catégorique» de la proposition de l'Union européenne pour la création de plateformes migratoires, affirmant que le phénomène de la migration clandestine exige une «solution globale». S'exprimant en marge de la troisième et dernière journée des travaux de la conférence sous le thème : «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», Kacimi a indiqué que la proposition européenne de créer des plateformes de migrants dans les pays nord-africains n'est pas une «vision acceptable», ajoutant que l'Algérie avait fait des propositions visant à prendre en charge...

>> Lire page 5

Maintien de la paix



Smail Chergui appelle à un partenariat renforcé entre l'UA et l'ONU

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a appelé à renforcer le partenariat UA-ONU en matière de maintien de la paix par un cadre plus effectif permettant aux Nations unies...

Page 5

Clôture de la Conférence internationale des organisations africaines



La politique migratoire de l'Algérie saluée

Page 6

Unesco Les «Savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras» à l'honneur

Page 6

L'Echo Sportif

CAF L'arbitrage dans le collimateur

Fédération algérienne de football Boualem Charef quitte la DEN

Page 23

21 | Echos du jour

Toxicomanie chez les femmes Accord entre le CRASC et l'association ALT pour juguler le phénomène

L'association de lutte contre la toxicomanie «ALT», implantée à Oran a conclu un accord avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) pour étudier le phénomène de la toxicomanie chez les femmes, a-t-on appris, hier, de sa présidente.



Ce projet a été initié du fait du faible nombre de femmes qui se présentent au niveau des centres de désintoxication «Nous avons pensé à cette étude après avoir constaté que le nombre de femmes qui se présentent aux centres de désintoxication et qui suivent les programmes d'accompagnement est minime par rapport à celui enregistré chez la gent masculine», a souligné le Dr Hassana Dahane, ajoutant «Beaucoup de femmes se présentent une ou deux fois puis disparaissent et ne donnent plus signe de vie, ce qui intrigue les professionnels actifs dans ce cercle», s'inquiète la même spécialiste. Le but de l'étude est de comprendre pourquoi les hommes sont plus aptes à suivre les traitements

et les programmes d'insertion, a fait savoir le Dr Dahane, signalant que l'équipe de recherche dispose déjà d'un élément de réponse, à savoir le regard de la société beaucoup plus pesant sur les femmes toxicomanes que sur les hommes. Il s'agit également de se questionner sur les moyens de briser les idées reçues et de pousser les femmes qui souffrent d'addictions, à assumer leur mal et à aller se soigner», a-t-elle déclaré. L'étude devra réunir des chercheurs du CRASC, ainsi que des psychologues et des médecins issus d'établissements versés dans l'accompagnement médical et psychologique et autres spécialistes et des représentants du mouvement associatif. M. S.

La Protection civile dresse son bilan hebdomadaire 21 988 appels de secours enregistrés



Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré durant la période du 11 au 17 novembre 2018, 21 988 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques,

évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses. Concernant les secours à personnes, 14 294 interventions ont permis la prise en charge de 1686 blessés traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 12 361 malades vers les structures sanitaires. Par ailleurs, 1765 interventions ont été effectuées suite à 994 accidents de la circulation ayant causé le décès de 44 personnes et 1112 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été

enregistré au niveau de la wilaya Blida avec 6 morts et 45 autres blessés pris en charge par les secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 46 accidents de la circulation. En outre, les services de la Protection civile ont effectué 864 interventions pour procéder à l'extinction de 569 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 5065 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4638 opérations d'assistance aux personnes en danger dans diverses opérations. Malia S.

Accidents de la circulation 44 morts et 1112 blessés en une semaine

Quarante-quatre personnes ont trouvé la mort et 1112 autres ont été blessées dans 994 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 11 au 17 novembre, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida où six personnes ont trouvé la mort et 45 autres ont été blessées dans 46 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la protection civile ont effectué, durant la même période, 864 interventions pour procéder à l'extinction de 569 incendies urbains, industriels et autres, ajoute la même source.

• 16.000 USD saisis au Port de Béjaïa Une tentative de transfert illégal de devises déjouée

Les éléments de la brigade navigante des Douanes du Port de Béjaïa ont déjoué, mardi, une tentative de transfert illégal d'une somme d'argent en devise, a indiqué la Direction régionale des Douanes de la wilaya de Sétif. Les éléments de la brigade navigante du Port de Béjaïa ont saisi une somme d'argent en devise s'élevant à 16.000 \$, trouvée en possession de 3 marins étrangers qui étaient sur le point de la transférer illégalement et en contravention des dispositions de la législation relative aux mouvements des capitaux, précise la Direction régionale des Douanes. L'amende infligée par les services des Douanes aux contrevenants s'élève à 3.729.600 DA, a conclu la même source.

• Aéroport international d'Alger Une tentative de transfert illicite de 60.468 \$ déjouée

Les éléments de la police de l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène ont déjoué une tentative de transfert illicite de 60.468 \$, tout en arrêtant un individu qui s'apprêtait à se rendre en Turquie, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les éléments de la police aux frontières (PAF) et des Douanes algériennes au niveau de l'aéroport d'Alger ont mené une opération conjointe, ayant permis l'arrestation d'un individu qui était sur le point de transférer illégalement une somme d'argent en devise s'élevant à 60.468 \$, a précisé la même source. Selon le communiqué, la personne qui s'apprêtait à se rendre en Turquie a été arrêtée et transférée aux autorités compétentes.

• Tiaret Découverte de 85 kg de kif traité dans la broussaille à la forêt de Frenda

Une quantité de 85 kg de kif traité a été découverte, dernièrement, dans la broussaille à la forêt de Frenda (Tiaret), a-t-on appris, mardi, auprès de la Gendarmerie nationale. Sur la base d'informations, la forêt de Frenda a été ratissée pour retrouver enfin quatre colis d'un poids total de 85 kg de kif traité au milieu dans la broussaille, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la police, dans une opération combinée, a-t-on indiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

Publicité

مولد نبوي شريف

Mawlid Nabawi Charif

عيش الإنترنت

ooredoo

ooredoo.dz

L'Echo d'Algérie : 22/11/2018

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p>	<p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p style="text-align: center;">Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p style="text-align: center;">Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p style="text-align: center;">بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p style="text-align: center;">Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p> <p style="text-align: center;"> L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz </p>					

Présidentielle 2019

Les partis de l'Alliance présidentielle se mobilisent

En dépit de la crise qui secoue le FLN depuis la mise à l'écart de son secrétaire général Djamel Ould Abbas, l'Alliance présidentielle composée de quatre partis politiques, en l'occurrence le FLN, le RND, le MPA et TAJ, ne compte pas lâcher du lest et semble bel et bien déterminée à aller jusqu'au bout de son projet, celui de défendre sa démarche pour la continuité en appelant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à briguer un 5^e mandat.

Ces partis qui ont tenu récemment une réunion de coordination au siège du FLN pour coordonner leurs actions en prévision de l'élection présidentielle de 2019, avaient décidé de lancer une campagne d'information et de sensibilisation en direction du large public avec pour objectif de convaincre les électeurs du bien-fondé de leur démarche visant à soutenir le programme du Président Abdelaziz Bouteflika. Les partis concernés ont déjà réaffirmé leur soutien au Président Abdelaziz Bouteflika et affiché leur souhait de le voir briguer un nouveau mandat lors de la prochaine présidentielle de 2019, estimant qu'il est l'homme de la situation pour assurer la continuité du développement et la stabilité de l'Algérie dans un environnement régional très agité. L'Algérie, faut-il le reconnaître, est aujourd'hui un pays stable et ce, grâce à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, ont-il relevé, tout en plaidant pour le renforcement du front interne, intérêt national oblige, car la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas franchir. A ce titre, de nombreux acteurs politiques ont fait admettre que grâce au président de la République, l'Algérie a surmonté de nombreuses épreuves qui ont failli causer l'éclatement, d'où la nécessité de consacrer l'entente nationale et de resserrer les rangs en vue de contrecarrer toute menace externe. Ils ont relevé également la détermination de l'Algérie face aux tentatives d'implication de son armée dans des conflits en dehors du territoire national, particulièrement au Mali et en Libye, et de l'amener à jouer le rôle du gendarme dans la région avec un financement sur le Trésor public est un choix stratégique qui a des conséquences aux plans interne et externe. Les chefs de parti ont



estimé, à cet égard, que l'Algérie a œuvré depuis plus d'une décennie, à vaincre le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par la Président Abdelaziz Bouteflika avec une vision éclairée des enjeux réels dont est témoin le monde actuel. Ils ont estimé que les mutations politiques, sociales, économiques et sécuritaires que connaît l'Algérie nécessitent une «réplique intelligente» en vue de préserver la stabilité du pays et l'unité de son peuple. La classe politique a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement» face aux défis actuels et futurs, notamment celui du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne. Elle a appelé également à engager un débat national impliquant tous les acteurs et à dépasser les conflits politiques pour permettre au pays de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, considérant que la situation actuelle exige l'ouverture d'un débat national responsable loin des tiraillements partisans étroits. Pour de nombreux acteurs politiques, la

conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont, notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays. Ils ont, en outre, exhorté la classe politique à faire preuve de sagesse et à éviter des déclarations susceptibles d'envenimer la situation. Le président de la République, faut-il le souligner, avait appelé à la construction d'un front populaire solide afin de garantir la stabilité de l'Algérie face à toutes les manœuvres internes et menaces externes, estimant que par ce front populaire solide «doit contrecarrer toutes les manœuvres politiciennes et tentatives de déstabilisation de nos rangs par des interprétations erronées ou en opposition aux préceptes de notre religion». Le peuple algérien est également appelé à «faire face à tous les fléaux, en premier lieu la corruption et la drogue qui rongent notre économie et notre société». Le chef de l'Etat a exhorté également les citoyens algériens à «suivre les pas de nos glorieux moudjahidines et valeureux chouhada, à se

mobiliser pour la poursuite de l'édification et la mutualisation de toutes les potentialités de notre pays et à renforcer l'édifice d'un front populaire solide afin de garantir la stabilité de l'Algérie face à toutes les manœuvres internes et menaces externes». Le président de la République considère que ces crises extérieures qui «se jouent à nos frontières sont porteuses des dangers du terrorisme abject et des réseaux de crime organisé, deux fléaux désormais transfrontaliers». Dans le cadre de cette mobilisation nationale, le Président Bouteflika a exhorté les Algériens à «prendre exemple sur l'élite de notre société, les éléments l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et les éléments des forces de sécurité qui consentent quotidiennement des sacrifices pour la sauvegarde de l'intégrité et la souveraineté de notre territoire national et la préservation de la sûreté et de la sécurité de notre peuple et de ses biens». Il a mis en avant, à ce propos, «l'ampleur des défis qui continuent à se poser à nous pour satisfaire tous les besoins sociaux de notre peuple et pour construire une économie forte et moins dépendante des hydrocarbures».

La liberté et l'indépendance, la construction et l'édification sont des acquis et des enjeux qui, a-t-il dit, «requièrent la mobilisation permanente, l'effort intarissable et même le sacrifice au service de la patrie». Dans le même ordre d'idées, le chef de l'Etat avait appelé toutes les franges de la société algérienne à soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement. Il avait également exhorté le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification des rangs afin de mener à bien la bataille du développement et préserver l'indépendance financière de l'Algérie et de sa souveraineté sur le plan économique. Il s'agit, pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, des acquis chèrement réalisés après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale dont le président de la République a été le principal artisan. Il s'agit pour autant de dégager une feuille de route visant à protéger le pays des dangers qui menacent sa sécurité et sa stabilité. Cette démarche s'inscrit, faut-il le souligner, en droite ligne avec le discours développé, en maintes occasions, par chef de l'Etat qui n'avait pas manqué d'appeler les citoyens algériens à défendre les acquis et les réalisations et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région. L'Algérie qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité notamment dans son environnement arabo-africain et déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région.

T. Benslimane

APN

Reprise des travaux en plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend ses travaux ce jour, en séance plénière consacrée aux questions orales concernant plusieurs secteurs ministériels. 1 questions ont été programmées pour cette séance et seront adressées au Premier ministre, le ministre de la Culture, la ministre de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du

Numérique, ainsi qu'à la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ces questions concerneront, en outre, les ministres de l'Industrie et des Mines, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi qu'au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Pour répondre aux besoins de la demande nationale en poissons Taha Hamouche plaide pour le développement de l'aquaculture

L'Algérie mise sur le développement de l'aquaculture pour répondre aux besoins de la demande nationale en poissons estimée à 200 000 tonnes par an, a indiqué, hier, à Alger, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche.

Le développement de l'aquaculture est le meilleur moyen pour répondre à la demande nationale en poissons, a souligné Hamouche en affirmant que la consommation moyenne de poisson par habitant s'élève à 5 kg annuellement, ce qui est en deçà des normes de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). S'exprimant lors du Forum d'El Moudjahid, ce responsable a affirmé que la production nationale en poissons, qui a atteint 120 000 tonnes durant l'exercice 2018, pourrait s'accroître à 180 000 tonnes avec le développement de la pêche aquacole. Cette quantité escomptée devrait contribuer à la sécurité alimentaire du pays, ainsi qu'à la diversification de la ration alimentaire des algériens, a-t-il soutenu. Selon Hamouche, l'investissement dans l'aquaculture est une politique très recommandée par les experts pour assurer une production durable et croissante, tout en préservant les ressources halieutiques. Il a évoqué les 65 projets aquacoles déjà réalisés et 101 dossiers validés par le Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), portant les dossiers validés à 243. Il a fait remarquer par ailleurs l'intérêt croissant des agriculteurs pour les activités aquacoles en parallèle de l'agriculture. «Ils font l'élevage des poissons dans leur bassins d'irri-



gation et se servent de cette eau utilisée dans l'aquaculture pour l'irrigation des terres», a-t-il fait constater. Cette activité, selon ses explications, contribue grandement à améliorer le rendement et la qualité de leur production du fait que cette eau utilisée est riche en produit organiques ce qui leur permet de réduire l'utilisation des engrais chimiques. Dans ce sens, il

a affirmé que plusieurs agriculteurs ont bénéficié de formation aquacole dont 1200 agriculteurs dans la wilaya d'El Oued. Outre, le marché local, le poisson issu de la production aquacole, pourrait être exporté vers les pays voisins, a affirmé ce responsable, assurant que certains opérateurs exportent déjà vers la Tunisie et même la France. A propos du

quota de pêche du thon rouge de l'Algérie pour les deux prochaines années 2019 et 2020, il a affirmé qu'il a été porté respectivement à 1444 tonnes et 1655 tonnes, contre seulement 460 tonnes en 2015. L'Algérie a pu négocier avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) pour augmenter son quota de pêche de manière substantielle, a souligné Hamouche, en précisant qu'en 2018, les quantités pêchées se sont élevées à 1306 tonnes. «La flottille nationale sera ainsi augmentée en adéquation avec cette hausse de notre quota, a-t-il ajouté. Concernant la pêche de l'espadon, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, a fait savoir que le quota attribué à l'Algérie a atteint 534 tonnes, soit la quantité pêchée habituellement, expliquant que l'Algérie a dû négocier pour maintenir cette quantité car, a-t-il dit «il y a une diminution chaque année de 3% du quota de chaque pays jusqu'à 2022 concernant cette variété de poisson». Interrogé sur les opportunités d'investissements dans le secteur en Mauritanie après l'ouverture du poste frontalier terrestre Mustapha-Ben Boulaïd à Tindouf, il a affirmé que cinq permis de pêche seront octroyés au profit d'opérateurs algériens leur permettant de pêcher dans les eaux mauritaniennes.

T. M.

2^e conférence internationale des ONG africaines Le FCE salue l'engagement du Président Bouteflika en faveur des causes africaines

La vice-présidente du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Nacéra Haddad, a salué, hier, à Alger, les engagements du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur de l'Afrique, qualifiant le chef de l'Etat de «militant de la cause africaine». S'exprimant dans une intervention lors de la 2^e conférence internationale des ONG africaines, dont les travaux ont pris fin hier, sur le thème de «l'automatisation des jeunes et femmes en Afrique», Haddad a rappelé les actions menées par le Président Bouteflika en faveur du continent, ce qui fait de lui «un militant de la cause africaine», notamment à travers son rôle joué dans l'élaboration du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Haddad a, à la même occasion, rappelé la décision prise récemment par le président de la République de créer une agence dédiée au développement des territoires frontaliers pour favoriser la «dynamique régionale», affirmant qu'il s'agit là d'un «exemple à suivre en matière de politique d'intégration interafricaine». Soutenant «pleinement» la démarche algérienne entreprise au sein des instances africaines en faveur du continent, la vice-présidente du FCE a appelé à l'appropriation des objectifs fixés par l'Union africaine dans son Agenda 2063 et son

intégration dans les manuels scolaires, les programmes d'enseignements universitaires et les projets de développements des différents départements ministériels. «La souveraineté d'un Etat se décline aussi à travers les capacités d'un pays à encourager les jeunes talents, dont les femmes, à relever des défis à tous les niveaux. Nous devons prendre en main notre sort», a-t-elle indiqué, estimant que les pays africains peuvent se remettre (de leurs difficultés) et résoudre leurs problèmes sans compter sur les autres». Haddad a, en outre, estimé que «la croissance à deux chiffres des pays africains défendue par certaines parties ne devra pas se faire aux dépens de la stabilité sociale des populations africaines», plaidant, à ce propos, pour un «transfert du savoir-faire au bénéfice des jeunes et femmes africains du continent». Appelant à la valorisation des richesses locales et à l'identification de projets pouvant permettre la fixation des populations dans leurs territoires d'origine, l'intervenante a soutenu que l'Afrique ne doit pas non plus «dépendre constamment de l'expertise des autres», assurant que «la jeunesse du continent dispose de capacités et d'énergie suffisante pour créer des espaces d'innovation et participer à la prise de décisions engageant son image et son avenir».



TAJ

Verser au Fonds national d'investissement chaque dollar supplémentaire par rapport au prix référentiel du baril

Le président du parti Tadjamoue Amal Al Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a proposé, de verser chaque dollar supplémentaire par rapport au prix référentiel du baril du pétrole au Fonds national d'investissement (FNI) au lieu du Fonds de régulation des recettes (FRR) et ce, dans le but d'intensifier les investissements nationaux, diversifier l'économie nationale et se libérer de la dépendance aux hydrocarbures. Intervenant lors des travaux d'une conférence socioéconomique organisée par sa formation politique dans le cadre des préparatifs du premier congrès national, Ghoul a affirmé que le programme de son parti proposait, dans son volet économique, «de verser au FNI chaque dollar supplémentaire issu des recettes d'exportation des hydrocarbures et dépassant le seuil du prix référentiel du baril du pétrole (50 dollars)», relevant que cette mesure permettra de soutenir les investissements et diversifier l'économie nationale. Cette mesure, explique Ghoul, figure parmi les propositions socioéconomiques en cours de préparation par le parti dans le cadre du

«projet de feuille de route économique» devant être exposé lors du 1^{er} congrès national du parti prévu en décembre, une démarche, a-t-il dit, visant «l'édification d'une économie nationale forte et concurrentielle». Le parti TAJ ambitionne de faire de son premier congrès, qui intervient cinq ans après sa création, une rencontre pour présenter «un programme solide, riche en propositions et alternatives», a relevé Ghoul, faisant état de six défis fixés par son parti qui seront détaillés et étayés de propositions et d'alternatives lors du prochain congrès. Il a cité, à ce propos, le défi sécuritaire, eu égard aux foyers de tensions que connaissent les régions limitrophes, outre les défis d'ordres socioéconomique et culturel. Ghoul a indiqué lors de cette conférence qu'il a vu la présence de cadres et d'élus du parti et de nombre d'experts en la matière, que l'Algérie passait par «une conjoncture économique particulière», soulignant que les phases, actuelle et prochaine, exigent des alternatives socioéconomiques afin de construire une économie forte et

diversifiée. A ce titre, Ghoul a estimé que la priorité pour l'économie nationale était de s'affranchir de sa dépendance aux hydrocarbures, relevant, dans ce cadre, l'impératif développement d'une industrie nationale pétrochimique s'appuyant sur le raffinage des matières brutes et la promotion des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, susceptible, selon lui, de générer des profits importants. Le secteur des hydrocarbures est confronté à deux problématiques, à savoir une consommation locale de deux tiers de la production nationale du gaz naturel et sa commercialisation, au niveau local, à des prix subventionnés, et le recul de la production nationale en pétrole, en dépit de l'équilibre de ses cours sur les marchés internationaux, a ajouté le président du TAJ qui a proposé, dans ce cadre, «de choisir entre la production du gaz en vue de son exportation ou sa consommation locale avec une révision des prix de commercialisation, tout en recherchant de nouveaux mécanismes pour augmenter la production du pétrole». Le pro-

gramme du parti plaide également pour l'accélération de la numérisation des secteurs principaux, notamment les systèmes bancaire et financier, les transactions, la monnaie et les exportations et les importations, ainsi que la création d'un tissu de sous-traitants dans l'industrie mécanique en vue d'accompagner l'industrie automobile, et de contribuer, ainsi, à la création des postes d'emploi et l'augmentation du taux d'intégration nationale, a-t-il poursuivi. Le parti propose, ajoute-t-il, l'exportation des matériaux de construction, notamment le fer et le ciment, compte tenu de la satisfaction locale réalisée en la matière tout en renforçant le développement local dans les différentes régions du pays. Par ailleurs, Ghoul a indiqué que son parti mettait l'accent sur la nécessité de créer un département économique au niveau de toutes les représentations diplomatiques nationales à l'étranger, afin de mettre à profit «la diplomatie économique» dans la commercialisation du produit national à l'international et d'attirer des investissements étrangers.

Création de plateformes migratoires

Kacimi réitère le «refus catégorique» de l'Algérie

Le directeur du centre des opérations chargé du dossier de la migration au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hassan Kacimi, a réitéré, ce mercredi, à Alger, la position de l'Algérie de «refus catégorique» de la proposition de l'Union européenne pour la création de plateformes migratoires, affirmant que le phénomène de la migration clandestine exige une «solution globale».

Exprimant en marge de la troisième et dernière journée des travaux de la conférence sous le thème : «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», Kacimi a indiqué que la proposition européenne de créer des plateformes de migrants dans les pays nord-africains n'est pas une «vision acceptable», ajoutant que l'Algérie avait fait des propositions visant à prendre en charge le phénomène dans le cadre d'une «solution globale» impliquant des projets de «développement, de création d'emplois et de fixation des populations des pays africains». Rappelant que le ministère des Affaires étrangères avait déjà exprimé la position officielle de l'Algérie à ce sujet, Kacimi a affirmé que «la résolution de la crise migratoire ne peut être basée uniquement sur l'adoption de mesures sécuritaires». «L'Algérie est en train de déployer d'importants efforts dans ce cadre de la coopération avec les pays africains et de la région pour aider au règlement de cette crise en tenant compte des spécificités, du respect des Droits de l'Homme et des conventions internationales», a soutenu Kacimi. Il a, dans le même contexte, ajouté que l'Algérie «fait face à d'importants flux de migrants, notamment au niveau des frontières sud du pays».

La création d'un espace africain de libre circulation des personnes est une «ambition légitime»

Auparavant, le même responsable a indiqué dans une intervention, lors de la séance plé-

nière, que la création d'un espace africain de libre circulation des personnes est une «ambition légitime», précisant toutefois que les Etats africains doivent d'abord préparer le terrain et faire face à des «défis majeurs» pour concrétiser cet objectif. Kacimi a affirmé dans ce contexte que la création d'un espace africain de libre circulation des personnes est une «exigence» qui nécessite de garantir, entre autres, la sécurité des Etats et des personnes et de leurs biens, expliquant que «les Etats européens avaient mis près de 70 ans pour mettre en place l'espace Schengen, sans que les frontières disparaissent totalement». Evoquant les «défis majeurs» auxquels devront faire face les Etats africains pour la «dématisation des frontières», le responsable du ministère de l'Intérieur a cité la «détresse hydrique» dans les pays du Sahel, où vivent, a-t-il relevé, 30 millions de personnes, qui sont confrontés constamment à la sécheresse. «Quatre pays africains, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger vivent autour du Lac du Tchad. Si le Lac s'assèche un jour, nous serions amenés à assister à un exode, vers le Nord de l'Afrique, de 20 millions de personnes», a alerté l'intervenant. Parmi les autres défis qui devront être également surmontés par les pays africains, Kacimi a insisté sur la prise en charge de la «détresse alimentaire» et les «maladies tropicales», tels que le paludisme et l'Ebola, estimant que l'Afrique dispose de «la volonté et de moyens pour y faire face». L'autre préoccupation qui implique, selon lui, une coordination et une préparation



Hassan Kacimi

Directeur d'étude au ministère de l'intérieur et des collectivités locales

entre les Etats africains est celle de la lutte contre la «criminalité transfrontalière», qui fragilise et porte atteinte à la souveraineté de ces pays, a-t-il mentionné. «Nous sommes face à des entreprises criminelles spécialisées qui utilisent des moyens technologiques et qui tirent des revenus de leurs acti-

vités criminelles parfois plus importants que ceux de certains Etats du continent», a-t-il argumenté, soutenant que l'Algérie dispose d'une stratégie, à même de contribuer au développement dans les pays frontaliers.

Amine H. /Ag.

Maintien de la paix

Smaïl Chergui appelle à un partenariat renforcé entre l'UA et l'ONU



Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, a appelé à renforcer le partenariat UA-ONU en matière de maintien de la paix par un cadre plus effectif permettant aux Nations unies de contribuer au financement des opérations de paix dirigées par l'Union africaine. Smaïl Chergui qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique, a indiqué depuis Addis-Abeba où il s'est exprimé par visioconférence, que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait renforcer encore davantage son engagement et son cadre stratégique avec le Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Le commissaire à la paix de l'UA a invité, à

ce titre, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à saisir l'occasion de l'adoption de la résolution, qui sera présentée dans les semaines à venir, sur la nécessité pour l'Union africaine d'accéder au cas par cas aux contributions des Nations unies pour les opérations autorisées par l'organisation onusienne. «Nous croyons que cela permettra à la communauté internationale de faire un pas de plus vers la mise en place d'un cadre plus efficace, prévisible et durable, qui nous permettra d'instaurer la paix et la sécurité sur le continent», a-t-il déclaré lors de cette réunion organisée par la Chine qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. La résolution

doit déterminer qu'en principe, le Conseil est d'accord sur l'utilisation des contributions à l'ONU pour financer des opérations de soutien à la paix mandatées par l'UA et ce, au cas par cas. Le texte, a-t-il expliqué, ne liera pas les mains du Conseil de sécurité pour un soutien illimité puisque, toute décision dans ce sens ne sera prise qu'après des consultations sur chaque situation de conflit requérant un tel soutien financier.

A cet égard, Chergui a demandé de ne pas surcharger la résolution de «conditionnalités», qui retarderaient davantage les efforts d'une gestion efficace de la paix et la sécurité en Afrique.

Soulignant à quel point un financement prévisible et durable est nécessaire dans le cadre des contributions de l'ONU aux opérations de paix dirigées par l'Union africaine, Smaïl Chergui a rappelé la décision des Etats membres de l'UA de revigorer le fonds de la paix de l'Union africaine, prise samedi dernier en marge du sommet extraordinaire de l'organisation panafricaine.

Les Etats membres de l'UA se sont engagés à renflouer le fonds à hauteur de 60,5 millions de dollars, soit la contribution la plus élevée depuis sa création en 1993. Compte tenu des engagements supplémentaires pris lors de l'Assemblée de la semaine dernière, Chergui a indiqué que ces contributions devraient atteindre 100 millions de dollars d'ici début 2019. «Cet élan accéléré est un élément clé de nos efforts collectifs pour garantir l'accès de l'UA aux contributions de l'ONU et sur lequel nous souhaitons parvenir à un accord dans la résolution qui sera adoptée par le Conseil dans les prochaines semaines», a-t-il relevé. Faisant écho à l'ap-

pel lancé par Chergui, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, présent à ce briefing, a indiqué que les missions de paix mandatées par l'Union africaine doivent pouvoir bénéficier de financements plus prévisibles et durables, y compris, le cas échéant, au moyen de contributions statutaires des Nations unies.

Le chef de l'ONU a reconnu que les missions de paix en Afrique, y compris celles mandatées par l'Union africaine, ont joué un rôle clé dans le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent.

Pour cette raison, il est d'avis qu'elles méritent des systèmes de soutien prévisibles.

Les Etats-Unis qui ont déjà poussé cette année à la réduction du budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU ont estimé qu'il était prématuré de prendre un tel engagement politique.

L'ambassadeur adjoint américain à l'ONU, Jonathan Cohen, a indiqué que le nouveau Congrès ne pouvait s'engager sur cette question importante et complexe avant le Nouvel An. En dépit de cette prudence, «ce serait une erreur d'interpréter notre mise en garde comme un manque de soutien», a précisé Jonathan Cohen, rappelant que les Etats-Unis sont depuis longtemps et resteront le principal contributeur des Nations unies aux missions de maintien de la paix des Nations unies. Pour autant, il a considéré que l'UA devrait remplir certaines conditions en assumant au moins 25% du coût des opérations et en veillant à ce que et ses troupes adhèrent aux normes de performance élevées en matière de conduite et de respect des Droits de l'Homme.

N. I.

Clôture de la Conférence internationale des organisations africaines

La politique migratoire de l'Algérie saluée

Les travaux de la 2^e Conférence internationale des organisations africaines ont pris fin, hier, avec l'adoption d'une déclaration finale.

L'Algérie, qui a explicité sa politique migratoire à l'occasion de cette 2^e Conférence devant les membres de la société civile africaine, n'a pas manqué de répondre présente pour contribuer avec tous ses moyens à l'atténuation de ce phénomène migratoire. En plus de son avis favorable à la demande du Parlement africain qui a sollicité une aide de 50 millions de dollars pour soutenir les efforts du mouvement associatif et caritatif, l'Algérie s'est engagée à renforcer son aide aux pays africains en matière de formation. Les universités algériennes continueront d'accueillir les étudiants africains en leur assurant tous les moyens nécessaires à leur prise en charge avec un total de 1000 bourses octroyées par le gouvernement. Les patrons algériens ont également appuyé la politique du gouvernement. Ils se sont engagés à financer 75 entreprises à travers le continent pour aider au développement économique des pays africains en difficultés économiques et sociales. Les participants à cette deuxième conférence ont salué à l'unanimité la politique migratoire de l'Algérie. Ils ont également rendu hommage à l'Algérie pour les moyens mobilisés dans l'organisation de cette Conférence africaine, qui a réuni près de 300 participants, principalement des acteurs de la société civile, venus de 30 pays d'Afrique.

Moussa O.



• DGSN

La sûreté nationale lance un concours pour le recrutement des auxiliaires dans diverses spécialités

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé le lancement d'un concours de recrutement d'agents auxiliaires et de contractuels dans diverses spécialités, dans le cadre de l'application du plan de recrutement pour l'année 2018, a annoncé, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Dans le cadre de cette opération de recrutement qui intervient en application du «plan de recrutement pour l'année 2018, les dossiers de candidature des auxiliaires et contractuels dans les différentes spécialités doivent être déposés au niveau des bureaux de formation relevant des sûretés de wilayas et de daïras, à travers l'ensemble du territoire national», ajoute le communiqué. La DGSN appelle les citoyens souhaitant participer au concours à consulter le site officiel www.algeriepolice.dz, la page Facebook [algeriepolice.dz](https://www.facebook.com/algeriepolice.dz) et le compte twitter [@algeriepolicedz](https://twitter.com/algeriepolicedz), pour s'enquérir des conditions de participation et télécharger le formulaire d'inscription. A travers ce concours de recrutement, la DGSN aspire «à renforcer le corps en éléments ayant reçu une formation moderne les habitant à accomplir pleinement leur mission au service du pays et du citoyen», conclut le document.



Enfance

La loi relative à la protection de l'enfant traduite en tamazight



La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, a fait savoir, mardi à Alger, que la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant a été traduite en tamazight. Présidant une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le représentant de l'Unicef, Marc Lucet et des représentants d'autres secteurs, Chorfi a indiqué que le

texte de loi relatif à la protection de l'enfant a été traduit en tamazight, saluant, dans ce cadre, les efforts consentis par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) pour la «concrétisation de cet acquis». Rappelant que l'Algérie fut parmi les premiers pays à ratifier la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (1992), la présidente l'ONPPE a passé en revue les programmes et politiques mis en place par les pouvoirs publics algériens dans le domaine de la protection et de la promotion de l'enfance. Elle a souligné, à cet égard, que les efforts déployés par l'Algérie en la matière ont été couronnés par la promulgation de la loi relative à la protection de l'enfant, intervenue en application des orientations éclairées du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Assurant que la loi nationale sur la protection de l'enfant renferme les principes fondamentaux de la convention internationale, notamment le droit à la vie, à la santé et à la protection de la discrimination, Chorfi a rappelé que le texte avait institué la création de l'ONPPE, ce qui témoigne, a-t-elle dit, de «l'intérêt particulier» accordé par les pouvoirs publics à l'enfance. Pour sa part, Zerouati a affirmé que l'Algérie «avait accompli d'importants progrès», à travers la promulgation de lois et la mise en place de programmes multisectoriels afin de prendre en charge l'enfance, notamment les enfants à besoins spécifiques. Le wali d'Alger a affirmé, de son côté, que la scolarisation des enfants en Algérie constituait, depuis l'indépendance, «un devoir sacré», rappe-

lant, à cet égard, que les droits de l'enfant étaient décrétés dans la Constitution et traduits sur le terrain. Précisant que la traduction du texte de loi relative à la protection de l'enfant vers la langue amazighe a été assurée par son département à la demande de l'ONPPE, le SG du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), El-Hachemi Assad, a fait état d'un projet de convention devant être signée prochainement par les deux parties en vue d'ancrer la culture de la protection de l'enfant «avec plus d'efficacité». Assad a évoqué, par ailleurs, les réalisations artistiques et cinématographiques initiées par le HCA en matière de l'enfance, inspirées par des petits, à partir de la rédaction du script, à la projection, en passant par la mise en scène et le montage. «Le HCA détient un nombre considérable de publications et d'applications pour enfants destinées à l'apprentissage de tamazight», a-t-il soutenu.

Dans son intervention, le représentant de l'Unicef en Algérie, Marc Lucet, a fait état de «262 millions d'enfants et d'adolescents déscolarisés dans le monde», indiquant qu'en 2017, «plus de 5 millions d'enfants ont trouvé la mort dans le monde avant l'âge de 5 ans pour des raisons évitables, citant, à ce sujet, certains droits contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant». Organisée par l'ONPPE en coordination avec l'Unicef, cette rencontre a vu la présence de représentants des deux chambres du Parlement et de différents départements ministériels.

Houda H.

Unesco

Les «Savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras» à l'honneur

Le dossier des «Savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras» du Touat-Tidikelt (Grand sud algérien) sera examiné, mardi prochain, à Port-Louis (Ile Maurice) dans le cadre de la réunion annuelle du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, a-t-on appris hier auprès de l'Unesco. Le comité, dont les travaux seront ouverts par la DG de l'Unesco Audrey Azoulay, se prononcera, a-t-on précisé, sur 7 demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, dont le dossier algérien, ainsi que 40 demandes d'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le système des mesureurs d'eau (kiyaline el-ma), répandu dans les wilayas d'Adrar et de

Tamanrasset, date de plusieurs siècles montre aujourd'hui des signes de recul dû essentiellement à l'abaissement du niveau de la nappe obligeant à recourir à des sondages et pompes profonds. Dans une correspondance datée du 31 mars 2016, adressée au DG du Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger (CNRPAH), le directeur de la culture de la wilaya d'Adrar a indiqué que ce système «ingénieux et pluriséculaire» qui fait partie de l'identité des populations sahariennes en général et de celles de la wilaya d'Adrar en particulier, est composé de «savoirs, de savoir-faire et de rituels renfermant de nombreux éléments du patrimoine immatériel transmis de génération en génération et allant dans le sens d'une gestion écologique des ressources de la nature et d'une exploitation

rationnelle de la rareté de l'eau». Il est recommandé, à cet effet, de sauvegarder, protéger et revivifier ce système qui comprend le creusement des foggara avec des puits et des galeries les reliant, le partage de l'eau selon des modes de calculs connus et maîtrisés par la corporation des mesureurs d'eau (kiyalin el ma) et l'irrigation des multiples jardins des palmeraies du sud de l'Algérie. Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est composé des représentants de 24 Etats qui adhèrent à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003). Il se réunit une fois par an et assure le suivi de la mise en œuvre de cet instrument juridique ratifié par 178 Etats. Le dossier algérien figure parmi la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.



Cette liste, qui recense les éléments du patrimoine vivant dont la pérennité est menacée, compte à ce jour, 52 éléments inscrits et permet aux Etats parties à la Convention de mobiliser la coopération et l'assistance internationales nécessaires pour renforcer la transmission de ces pratiques culturelles en accord avec les communautés concernées.

Frih K.

ONS

L'inflation annuelle à 4,5% jusqu'à octobre 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à octobre 2018, a appris, la presse auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de novembre 2017 à octobre 2018 par rapport à la période allant de novembre 2016 à octobre 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois d'octobre 2018 par rapport à celui du mois de septembre 2018, elle a été de +1,2%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit une hausse de 2,4% en octobre par rapport à septembre dernier. Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont grimpé de 4,9% en octobre par rapport à septembre 2018. Cette variation est due, essentiellement, à une hausse des prix des

fruits (+15,7%), des légumes (+12,6%), de la viande de poulet (+5,6%) et des œufs (+6%).

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une baisse modérée de 0,1%. Les prix des produits manufacturés ont connu une variation haussière de 0,3%, alors que ceux des services ont enregistré une relative stagnation, précise l'Office. Par groupe de biens et services, les prix du groupe «habillement-chaussures» ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de «l'éducation, culture, loisirs», ils ont augmenté de 0,4%.

Le groupe «produits divers» a, quant à lui, observé une variation haussière de 0,5%, tandis que le reste des groupes de produits s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations.

N. I.



12^e semaine méditerranéenne des leaders économiques à Barcelone

C'est parti depuis hier

La 12^e édition de la semaine méditerranéenne des leaders économiques (Meda-Week 2018) s'est ouverte, hier, à Barcelone, à l'initiative de l'Association des Chambres du commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME) et la Chambre du commerce, d'industrie et de navigation de la métropole espagnole.

Organisée avec le soutien de plusieurs partenaires internationaux et régionaux, cet événement sera axé sur de nombreux sujets d'actualité et servira de plateforme entrepreneuriale et économique méditerranéenne phare pour le monde entier, indique l'ASCAME sur sa page web. Ce rendez-vous annuel vise à promouvoir la région méditerranéenne au niveau

international en mettant l'accent sur son développement, son intégration, son partenariat euro-méditerranéen ainsi que sur sa place dans le monde et ses relations avec les autres puissances régionales de l'UE, du monde arabe et de l'Afrique.

Au cours des trois jours de la Meda-Week 2018, un grand nombre de forums thématiques et séances de travail seront animés par des dizaines d'intervenants, dont des chefs d'entreprises, des représentants de chambres du commerce, des employeurs, des acteurs de la société civile, des professionnels, des autorités politiques et des organisations internationales de plus de 35 pays. Cet événement annuel,

devenu la plateforme euro-méditerranéenne la plus influente, accueillera de multiples forums sectoriels, sessions, ateliers et rencontres d'affaires, des différents secteurs d'activité. L'accent sera mis cette année sur l'innovation et la numérisation en Méditerranée, selon les organisateurs de l'événement, qui rappellent que 60% de la population des pays méditerranéens, qui souffrent d'un taux de chômage élevé, est âgée de moins de 30 ans. La technologie peut donc jouer un rôle inclusif, souligne la même source. La Meda-Week 2018 accueillera ainsi des forums sur l'économie bleue, le secteur hôtelier, l'industrie halal, ainsi que les ressources humaines et la mobili-

té, et abordera, dans cet espace de réflexion, les défis ouverts dans le secteur gazier en Méditerranée orientale et les opportunités qu'il offre pour la région.

De plus, cette année, ce rendez-vous économique élargit ses horizons vers l'Afrique et l'Asie pour créer des passerelles pour le commerce et l'investissement avec les régions et les pays voisins de la mer Méditerranée. Durant les éditions précédentes, l'événement a accueilli plus de 35 forums thématiques, 600 sessions de travail, 1710 conférenciers de premier niveau, plus de 18 200 participants du monde entier.

Ali B.

• Commerce

Les importateurs ont jusqu'au 15 avril 2019 pour régulariser leur situation



Le ministère du Commerce a décidé de prolonger, à titre exceptionnel, le délai de mise en conformité des registres du commerce aux opérateurs économiques jusqu'au 15 avril prochain, ce délai ayant été initialement fixé à la fin de l'année en cours.

Le ministère devrait alors disposer d'une liste des noms des importateurs officiels et réels à compter du 15 avril. En conséquence, selon un communiqué du ministère

du Commerce, tout registre du commerce non renouvelé avant cette date sera sans effet, et son titulaire n'aura pas le droit d'exercer des activités d'importation de matières premières ou de produits destinés à la revente en l'état. Les infractions commerciales et toute violation de la nouvelle réglementation seront punies conformément à la législation en vigueur.

Selon le même communiqué du ministère du Commerce, les services de la Direction générale du Centre national du registre du commerce, ainsi que ses filiales locales au niveau des 48 wilayas resteront à la disposition des opérateurs économiques concernés pour leur permettre de mettre en conformité leurs registres de commerce. Pour rappel, le ministère du Commerce avait fixé la durée de validité du registre du commerce pour certains opérateurs, notamment, ceux opérant dans l'importation de matières premières ou de produits destinés à la revente en l'état, à 2 années renouvelables.

Selon l'arrêté signé par le ministre du Commerce, «après l'expiration de la validité du registre du commerce fixée à 2 ans, ce document devient sans effet, et toute entreprise commerciale concernée doit demander sa radiation dans seulement le cas où elle exercerait l'importation et la revente en l'état». Toutefois, la décision l'oblige à «modifier son registre du commerce en supprimant l'activité d'importation de matières premières ou de produits destinés à la revente en l'état». Suite à quoi, les services de contrôle compétents demanderont la radiation du registre du commerce, conformément aux dispositions de la présente résolution.

M. M.

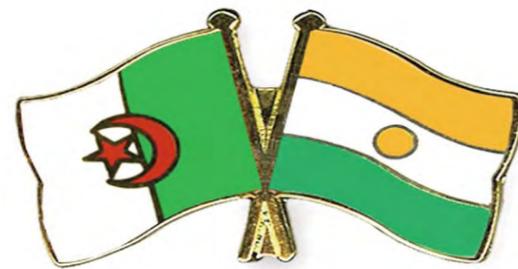
Transports et Travaux publics

L'Algérie et le Niger examinent les opportunités de coopération dans le secteur

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, et le ministre nigérien de l'Équipement, Kadi Abdoulaye, ont tenu à Alger, une rencontre durant laquelle les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération dans le secteur des Transports et des Travaux publics. Outre les deux ministres, cette réunion de travail a regroupé des responsables du ministère nigérien de l'Équipement avec leurs homologues algériens et l'ambassadeur nigérien à Alger. Zaâlane et Kadi se sont ainsi félicités des «bonnes» relations de coopération entre l'Algérie et le Niger, soulignant la nécessité pour les deux pays d'échanger leurs expériences dans le secteur des Transports, notamment dans le domaine de la formation. A ce propos, Zaâlane a affirmé que l'Algérie et le Niger entretenaient d'«excellentes» relations de fraternité, d'amitié et de bon voisinage, ajoutant que cette réunion de travail était une opportunité pour renforcer davantage cette coopération et la rendre «plus prometteuse» dans les domaines d'intérêts communs liés principalement aux secteurs des Transports et des Travaux publics. Considérant que le secteur des Transports constitue un levier important dans le développement économique et social, le ministre a soutenu que l'Algérie, consciente de cet enjeu, avait consenti, ces dernières années, de grands efforts dans le domaine des transports routier, aérien, maritime et ferroviaire, tout en accordant également un intérêt particulier au volet formation. Selon lui, tous ces efforts ont permis à l'Algérie d'acquiescer un savoir-faire et une «solide» expérience devant être partagés avec le Niger. Pour sa part, Kadi Abdoulaye a salué les relations historiques «solides» entre les deux pays.

«Notre visite en Algérie est le témoignage éloquent de la volonté politique de nos deux chefs d'Etat de voir se concrétiser et se consolider les excellentes relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, qui sont appelées à se renforcer davantage».

Le ministre nigérien a expliqué que sa visite, d'une durée de trois jours, devrait lui permettre d'identifier les pistes de coopération et de partenariat bilatéral citant, notamment, le volet formation. Dans une déclara-



tion à la presse à l'issue de cette rencontre, le ministre nigérien a avancé que sa visite lui permet de bénéficier de l'expérience algérienne qu'il a qualifiée de «convaincante» au regard des progrès réalisés par l'Algérie dans ce domaine.

De son côté, Zaâlane a affirmé que la rencontre avec Kadi était «fructueuse» et avait permis d'évoquer plusieurs sujets, notamment, le projet de la route transsaharienne (Alger-Lagos). Pour rappel, la route transsaharienne est un projet qui relie six pays (Algérie, Niger, Mali, Tunisie, Nigeria, Tchad). Lancé dans les années soixante, le projet consiste à réaliser un axe routier qui s'étend sur 4500 km allant d'Alger à Lagos, lié à d'autres routes de Ghardaïa à Tunis (2000 km), de Bamako à Tamanrasset (2500 km) et de Zinder (Niger) à Njamena (2200 km). Zaâlane a également indiqué que lors de cette rencontre, les deux parties avaient souligné l'impératif d'intensifier la coopération entre l'Algérie et le Niger dans le domaine de la formation, à travers cinq centres algériens de formation mis ainsi à la disposition des étudiants nigériens.

Il a également souligné que l'Algérie était prête à travailler conjointement avec le Niger et de partager son expérience et son savoir-faire avec ce pays, notamment, en matière de contrôle technique, rappelant que l'Algérie dispose de plusieurs laboratoires de contrôle technique dans le domaine des travaux publics.

A noter que le ministre nigérien et la délégation qui l'accompagne devraient visiter certains projets lancés dans le domaine des travaux publics et des transports.

Tizi-Ouzou

Le plurilinguisme, un «élément central» de la réforme du système éducatif

La réalité plurilinguiste de la société algérienne est «un élément central» de la réforme du système éducatif, a indiqué Bermedhane Farid, conseiller au ministère de l'Education nationale, lors d'un colloque sur «Le bilinguisme et le développement cognitif» ouvert, hier, à l'université de Tizi-Ouzou.

«Le ministère de l'Education nationale travaille pour la mise en œuvre d'une politique linguistique définie par la loi d'orientation qui consiste à doter les élèves d'une habileté linguistique issue du patrimoine culturel algérien très diversifié», a-t-il soutenu à ce propos. Pour ce faire, a-t-il expliqué, «le ministère a assuré un certain nombre d'ancrage sur toutes les langues, à savoir l'arabe, tamazight, le français et même l'anglais, afin que l'enfant algérien soit en situation de maîtriser, au moins, trois langues à l'âge de 15 ans». Relevant qu'à l'instar de toutes les sociétés, la société algérienne n'est pas monolingue et que «le plurilinguisme est une réalité historique qui fait partie de la réalité et du contexte social et familial des élèves algériens», Le conseiller a indiqué que «l'apprentissage des langues ne doit pas être dissocié de l'environnement immédiat de l'enfant». De même, a-t-il renchérit, qu'«il ne doit pas être coupé de l'environnement global qui est le contexte de

mondialisation dans laquelle nous évoluons». Un contexte marqué, a-t-il ajouté, par des «interactions extrêmes» qui rend l'école «redevable de préparer les élèves à un monde de plus en plus interconnecté». Cette interconnexion, qui «se fait sur une base linguistique», nécessite, a-t-il souligné «un travail sur le fond et sur la forme quant aux contenus qui sont véhiculés dans les messages adressés aux élèves, d'où l'importance de la cognition». La finalité étant, a-t-il ajouté «d'améliorer le rendement et le niveau de compétence de nos élèves». Une approche cognitive qui leur permettra, a-t-il estimé, d'être «habilité à repérer, analyser, synthétiser, interpréter, extrapoler, réemployer et mettre en pratique leurs connaissances». Une approche «pratique et pragmatique» qui permet, a-t-il fait remarquer, d'être «un élément vivant de la mondialisation», considérant que «l'acquisition d'une seconde ou de plusieurs autres langues n'entrave en rien le développement cognitif chez l'enfant».



Par ailleurs, il a été souligné par les participants à ce colloque organisé par la faculté des sciences humaines de l'université de Tizi-Ouzou que «la protection de la diversité lin-

guistique dans le système scolaire consiste à éviter la généralisation exclusive du monolingue dans un monde globalisé».

Naima G.K.

• 55% des foyers ont accès à l'internet



Malgré les efforts considérables fournis par Algérie Télécom de Tizi-Ouzou, il subsiste des chefs-lieux de commune et plusieurs villages qui attendent encore le raccordement à la fibre optique ou l'installation des équipements 4G LTE. Les communes d'Akbil, M'kira, Imsohal, Illilten, Iflissen et Aït Chafaâ en sont des exemples illustratifs. Dans plusieurs villages, disposant pourtant d'antennes de mairie et d'un bureau de poste, la fibre optique se fait toujours attendre. Les autres villages, à l'instar d'Aït Amar, Aït Maâlem, Ibadissen, Aït Irane et Aït Oulhadj, ne sont pas raccordés au réseau de la fibre optique et ne bénéficient même pas d'un relais 4G LTE», a déclaré le P/APC, Mouloudj Mouloud. A rappeler que la couverture à l'internet au niveau de la wilaya, via, notamment, la 4GLTE, est de 94%. Quant au taux de pénétration de l'internet, il dépasse le taux national, puisqu'il est de 55%, alors qu'en 2016, il n'était que de 32%. La direction d'Algérie Télécom de Tizi-Ouzou a réalisé durant les 9 premiers mois de l'année en

cours un programme de raccordement à l'internet haut débit à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce programme vise à généraliser l'internet via la fibre optique et les modems 4G LTE. En effet, un linéaire de 194 km de fibre optique a concerné plusieurs communes, dont Illoula Oumalou, Agouni Gueghrane, Tirmatine, Idjeur, Aït Zikki, Aït Yahia, Fréha, Timizart et Aït Yahia Moussa. Le programme a coûté la bagatelle de 340 millions de dinars. L'année passée, un programme similaire a été réalisé, relatif à la pose de 91 km de fibre optique au niveau de la wilaya avec le raccordement de nombreuses localités, à l'instar de Tassaft Ouguemoun, Ath Yenni et Yatafen. En plus de la fibre optique, la direction d'Algérie Telecom a, à travers les localités éloignées et dont le foncier est accidenté, opté pour l'installation d'équipements 4G LTE pour en faire bénéficier les foyers les plus enclavés. En effet, 30 équipements d'une capacité de 21 404 accès ont été installés à travers plusieurs localités de la wilaya.

Béjaia Forte baisse de la production de miel

L'apiculture est une activité qui s'étend dans la wilaya, en raison des potentialités de production de la région, Rabah Bouzidi, le président de l'association organisatrice de cette manifestation, précise, toutefois, que cette année, la production de miel a connu une forte baisse. Les prix, en conséquence, sont restés élevés pour le consommateur, entre 5.000 et 6.000 dinars le kg. La ruche, durant la dernière campagne, n'a donné qu'environ 7 kg, alors que l'an dernier, la récolte a atteint jusqu'à 20 kg par ruche. Ce sont les conditions climatiques défavorables qui ont été la cause de cette baisse la production, selon Rabah Bouzidi, mais la dégradation de l'environnement y a également influé négativement, a-t-il ajouté. De plus, les apiculteurs sont confrontés à la difficulté d'obtenir des crédits auprès de la BADR en raison des lourdeurs bureaucratiques dans la constitution du dossier et de son traitement. De son côté, le président de la Chambre d'agriculture de Béjaia, qui avance un chiffre de 250 professionnels activant dans l'apiculture au niveau de la wilaya, c'est-à-dire vivant de leur activité et possédant au moins 25 ruches, outre environ un millier d'apiculteurs amateurs, relève que le varroa est une maladie qui inquiète les producteurs.

Il abuse de son élève L'enseignant du coran est condamné à 15 ans de prison ferme

L'accusé répondant aux initiales (T.T) âgé de 35 ans, a été condamné, lundi, par la cour criminelle de Bouira, à une peine de 15 ans d'emprisonnement ferme, tandis que le procureur général dans son réquisitoire avait requis une sentence de 20 ans de prison ferme à son encontre. Les faits remontent à l'année dernière dans la commune de Souk Lekhmis, située à une qua-

rantaine de km au cardinal ouest du chef-lieu de wilaya Bouira. L'auteur (T.T), qui faisait fonction d'enseignant dans une école coranique, avait commis un acte d'atteinte à la pudeur avec violence sur un enfant âgé de 7 ans. La victime, arrivée au domicile familial, dénonça à ses parents l'agression sexuelle violente dont il fut victime. D'ailleurs, l'expertise médicale l'a confirmée.

Le père de la victime se dirigea aussitôt vers les services de sécurité pour déposer plainte contre l'auteur. L'arrestation de ce dernier fut immédiatement opérée par les éléments des services de sécurité. Jugé, ce lundi, par la cour de Bouira, le prévenu écope ainsi d'une peine de 15 années de réclusion criminelle.

TAIB HOCINE

Bouira Plus de 7000 projets Ansej financés depuis 1998

Plus de 7000 projets ont été financés dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) dans la wilaya de Bouira, dont 120 en 2018, selon les statistiques fournies, hier, par le directeur de l'antenne locale de l'Ansej, Adel Hemmal. «Nous avons enregistré 7097 projets financés dans le cadre de l'Ansej et ce, depuis la création de l'antenne locale en 1998, dont 120 projets ont été financés en 2018», a précisé le même responsable. Durant la période allant du mois de janvier à octobre 2018, 240 dossiers de création de projets Ansej avaient été déposés auprès des

banques, «mais il n'y a eu que 209 accords bancaires, et 120 projets financés à ce jour», a détaillé Adel Hemmal. Ce dernier a expliqué, par ailleurs, que 33 dossiers de création de projets avaient été rejetés pour plusieurs facteurs, dont le manque de qualification et le coût d'investissement très élevé. Pour ce qui est des projets financés en 2018, Hemmal a souligné que «35% d'entre eux sont liés au secteur des services, suivi de celui du Bâtiment et travaux publics (BTPH) avec un taux de 20%». Selon les détails donnés par le directeur de l'antenne locale de l'Ansej, 62,5% des por-

teurs de projets en 2018 sont issus de la formation professionnelle, et 37,5% sont des universitaires. S'agissant de la question du recouvrement des créances de l'antenne locale de l'Ansej, Hemmal a assuré que depuis janvier 2018 jusqu'au mois d'octobre dernier, le taux de recouvrement a atteint les 112,94%, soit un montant de 98 millions de dinars (en comptabilisant les recouvrements anticipés). «Le montant global recouvré depuis 1998 à ce jour est de l'ordre de 744 millions de dinars, soit un taux de 68,58%», a encore précisé le même responsable.

Souk Ahras

315 millions de dinars débloqués pour des équipements de nettoyage

L'entreprise publique de nettoyage et d'amélioration urbaine de la wilaya de Souk Ahras vient de bénéficier d'une enveloppe financière estimée à 315 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements de nettoyage, a indiqué, mardi le directeur de cet établissement, Mohamed Amine Bensoultane.

Ce budget d'investissement, alloué dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, permettra l'amélioration de la gestion de l'environnement urbain à travers les 26 communes de cette wilaya frontalière, a précisé le même responsable. Créé en juin 2018, l'entreprise publique de nettoyage et d'amélioration urbaine est chargée de la collecte des ordures ménagères à travers l'ensemble des quartiers des communes de la wilaya. Cette enveloppe financière sera mobilisée pour l'acquisition de 20 bennes-tasseuses, 2 camions-grues, 4 camions de ramassage de déchets recyclables et 3 poids lourds

réservés aux déchets solides, en plus de l'acquisition de 20 bacs à ordures de grand volume (7 m³) et de 650 bacs de 110 litres, a indiqué la même source. Les déchets ménagers collectés par cet établissement sont évacués vers le centre d'enfouissement technique (CET) de la cité Beral Salah, sis au chef-lieu de wilaya, tandis que les déchets solides sont transférés vers des «décharges autorisées», a-t-on détaillé de même source. Dans l'objectif d'assurer «plus d'efficacité», une vaste opération de mise à niveau et d'aménagement du parc de l'entreprise, implanté à la cité Sekansa, sera «prochainement lancée», a indiqué la même source.

D. T.



Constantine

Campagne de sensibilisation sur le diabète en milieu scolaire



La direction de la Santé et de la population de la wilaya de Constantine organise une campagne de sensibilisation sur le diabète en milieu scolaire devant toucher l'ensemble des paliers de l'Education, a annoncé cette direction.

Au total, 13 établissements relevant des trois paliers de l'Education sont ciblés par cette campagne de sensibilisation, qui a commencé en début de semaine, a indiqué le directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bachir Mentouri, Rabie Oualbani considérant que le milieu scolaire est «le canal plus approprié» pour alerter des dangers et des complications liés à cette maladie. Ce professionnel de la santé a tenu à souligner qu'au vu de «la prévalence du diabète», il est indispensable de rappeler que les principaux moyens de lutte reposent sur la prévention en évi-

tant les facteurs de risque.

Une alimentation saine et équilibrée occupe un rôle fondamental dans la prévention et le traitement de cette pathologie. Partant de ce constat, un équipe constituée de six médecins a pour mission de sensibiliser les élèves et autres stagiaires des centres de formation professionnelle aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée à base de fruits et de légumes frais, et de les informer sur les dangers de la malbouffe sur l'organisme, a-t-il révélé. Il a souligné a, cet effet, le rôle des parents dans le contrôle de l'alimentation de leur progéniture, citant, à cette occasion, l'exemple du goûter scolaire qui se doit d'être «équilibré et sain». Cette campagne de sensibilisation au diabète en milieu scolaire se poursuivra jusqu'au 27 novembre.

M. E.-H.

• Sétif

2 morts dans 2 accidents à Ouled Tebane et Talet Ifassen

Deux personnes ont trouvé la mort dans 2 accidents distincts survenus ces dernières 24 h dans les communes d'Ouled Tebane et Talet Ifassen (wilaya de Sétif), a-t-on appris, hier, auprès du chargé de communication de la Direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Laâmamra. Le premier accident s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi dans la commune d'Ouled Tebane (Sud de la wilaya) où un berger de 18 ans est mort écrasé par un rocheer (de près de 4 m³) qui s'était détaché du versant du djebel Tender, selon la même source qui a précisé que le corps de la victime a été transféré par les éléments de la protection civile vers la morgue de l'hôpital d'Aïn Oulmane.

La même source a également fait savoir qu'un nourrisson de 20 mois est mort au village Sidi Abderrahmane dans la commune de Telet Ifassen, percuté accidentellement par un camion dont le conducteur était l'oncle de la victime. Le corps de l'enfant a été transporté par la protection civile vers l'hôpital de la commune de Bouandas, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Mila

Des ateliers éducatifs de recyclage des déchets électriques et électroniques

L'association «Innovation scientifique» de Mila vient de lancer un programme d'ateliers autour du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (RDEE) et leur réutilisation dans des projets scientifiques scolaires, a-t-on appris mardi auprès de son président, Younes Segauoui. Un accord a été conclu avec la maison de l'environnement de Mila pour l'application de ce programme destiné, en premier lieu, aux scolarisés, a précisé le même responsable, soulignant qu'une première activité a été organisée, samedi dernier, dans les locaux de cet établissement public pour souligner l'importance des déchets électroniques et les

moyens de tirer profit de leur recyclage, en les réutilisant pour la réalisation de projets scolaires.

A la faveur de cette action, les apprenants vont, d'une part, acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du RDEE et, d'autre part, bénéficier de la réutilisation des pièces et composants de ces produits en leur offrant une nouvelle vie, a-t-il ajouté. Le président de l'association «innovation scientifique» a, par ailleurs, fait savoir que des efforts sont déployés avec les responsables du centre de loisirs scientifique de Mila pour l'organisation d'ateliers similaires au profit des adhérents de cet établissement.



Skikda

149 familles du bidonville «Lac des oiseaux» relogées

Une opération de relogement de 149 familles du bidonville «Lac des oiseaux» à Skikda, vers les cités Mayssoune, Zefzaf et Bouâbaz sur les hauteurs de cette ville, a été lancée, hier, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). L'opération est la deuxième du genre concernant ce site, après une première, organisée en mai dernier, ayant ciblé 750 familles et la 6^e à l'échelle locale inscrite dans le cadre du RHP, où près de 3000 familles des bidonvilles «Match» et «Zefzaf» ont été relogées dans de nouveaux logements, assurant un cadre de vie meilleur, selon les explications présentées, à cette occasion. En marge de cette opération, le wali Hedjeri Derfouf a indiqué que le relogement des familles des habitations

menaçant ruine dans la vieille ville et celles vivant dans des logements à l'étroit ainsi que les habitants du bidonville Bouâbaz, «sera entamé avant la fin de l'année en cours».

Les 2 opérations de relogement des habitants du bidonville «Lac des oiseaux», ont permis la récupération d'une assiette foncière de plus de 20 hectares qui sera destinée à abriter des projets d'habitat, ont affirmé, sur les lieux, les responsables concernés par ce dossier. Les bénéficiaires de ce nouveau quota de logements ont manifesté leur grande joie, de voir, enfin, arriver ce jour heureux, mettant en avant la qualité des travaux de leurs nouvelles habitations et le cadre de vie décent.

Cancer de la prostate

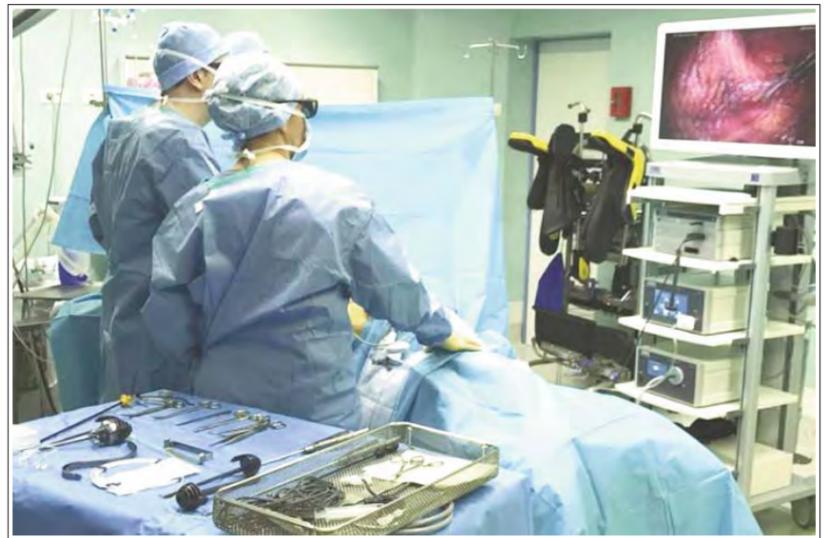
Une incidence de 11,8 pour 100 000 habitants en Algérie

Le cancer de la prostate se place en 4^e position des types de cancers qui affectent les hommes après celui du poumon, le cancer colorectal et de la vessie avec une incidence de 11,8 pour 100 000 habitants en Algérie, alors qu'il ne figurait pas, il y a une quinzaine d'années, dans la liste des 10 cancers qui touchent l'homme a annoncé le Pr Larbaoui Blaha, responsable du service d'oncologie médicale du centre anti-cancer (CAC) Emir-Abdelkader d'Oran.

Trois (3) à 4 cas de cancer de la prostate sont diagnostiqués chaque mois au niveau du service d'oncologie médicale du centre anti-cancer (CAC) Emir-Abdelkader d'Oran, a-t-il ajouté. «Nous diagnostiquons, au niveau du service d'oncologie médicale du centre anti-cancer (CAC) Emir-Abdelkader d'Oran, entre 3 et 4 cas de cancers de la prostate par mois», a déclaré le Pr Larbaoui Blaha. Expliquant ce constat par l'évolution des moyens de dépistage précoce et la longévité. Sur ce dernier point, le Pr Larbaoui, a averti que dans 15 à 20 ans, ce cancer deviendra «un véritable problème de santé publique si une politique à long terme n'est pas envisagée», prévoyant là une population de plus en plus vieille. D'autre part, il a déploré le fait que des patients arrivent à un stade avancé de la maladie présentant des métastases. «A ce stade, nous ne pouvons pas faire grand-chose», a-t-il dit, soulignant que

«l'évolution du cancer de la prostate est lente et ses symptômes ne sont pas visibles en début de maladie». «C'est pourquoi, les spécialistes ne recommandent pas le dépistage de masse, mais un dépistage individuel, soit la prostate spécifique antigène (PSA) pour les hommes de plus de 50 ans, tous les deux ans», a expliqué le Pr Larbaoui. A ce sujet, il a conseillé aux médecins de faire un toucher rectal pour les patients de plus de 50 ans se présentant à leurs cabinets pour n'importe quelle raison médicale. «Ce geste simple doit être fait pour diagnostiquer à temps le cancer de la prostate et l'idéal serait de faire aussi un prélèvement PSA», a noté le praticien. Les sociétés savantes ainsi que les médias sont interpellés quant à la nécessité de sensibiliser sur l'importance de ce dépistage, d'autant plus qu'il n'existe aucun facteur incriminé dans ce type de cancer en dehors de l'âge, a-t-il ajouté.

Lehouari K. /Ag.



Oran

• 7000 jeunes ciblés par les campagnes de sensibilisation sur l'entrepreneuriat



Les campagnes de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises ciblent 7000 jeunes diplômés des centres de formation professionnelle d'Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette opération vise à inculquer l'esprit d'entreprise aux jeunes des CFPA et à les informer des différents dispositifs de soutien et d'accompagnement leur permettant de créer des micro-entreprises dans divers domaines, a souligné le chef de service formation et partenariat de cette direction. Lancées, dimanche dernier, à l'Institut national spécialisé en bâtiment, ces campagnes profiteront à tous les stagiaires en fin de formation (différents modes de formation même exerçant en cours du soir, formation destinée à la femme au foyer et rurale), a indiqué Laïd Bouzid. Les organisateurs ont programmé, pour ces campagnes, 20 séances dans quatre instituts spécialisés et une autre destinée à l'enseignement professionnel d'Arzew, 19 CFPA,

deux annexes d'Oran.

Ces campagnes de sensibilisation se poursuivront jusqu'au 30 avril 2019 dans le cadre de la convention paraphée entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a ajouté Bouzid. La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels envisage de former des porteurs de projets dans diverses spécialités figurant dans la nomenclature de formation et d'enseignement professionnels en vertu de la convention.

En outre, il est prévu la signature avec la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a annoncé le même responsable, notant que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est lié par un accord cadre avec la Cnac signé en mars dernier. Dans ce cadre, les porteurs de projets bénéficieront d'une formation de qualification de 3 à 6 mois dans différents CFPA encadrée par les cadres du secteur.

Tlemcen

Vers la labellisation de la poterie de Bider

Une opération inscrite dans le cadre de la labellisation de la poterie de la région frontalière de Bider (wilaya de Tlemcen), connue pour la qualité de ses produits entièrement réalisés à base de matières naturelles (terre, plantes,...), est en cours d'élaboration, a-t-on appris auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen. Les produits de la poterie de Bider, dont la réputation a dépassé les frontières nationales, nécessite une protection d'où l'inscription de cette opération initiée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne. Dans ce cadre, une délégation de responsables du ministère du Tourisme et de l'Artisanat accompagnée d'un expert européen a séjourné récemment dans cette région pour élaborer les procédures de mise

en œuvre du label de qualité de ces produits. La première étape de ce projet, qui concerne également la dinanderie de Constantine, permettra d'arrêter le processus de fabrication de la poterie traditionnelle depuis la collecte de la matière première jusqu'à la cuisson, qui sera ensuite soldée par des textes réglementaires qui régissent ces labels, en plus de l'organisation de sessions de formation au profit des artisans concernés. Ce projet, qui va progressivement se généraliser sur l'ensemble du territoire national, sera en outre accompagné par une campagne de sensibilisation qui motivera les artisans à y adhérer afin d'assurer la protection légale de leurs produits, a-t-on fait savoir. La poterie traditionnelle de Bider est une activité familiale qui constitue un revenu important pour bon

nombre de familles de la région.

Elle se distingue par son originalité du fait que tous les produits sont fait à base de matières premières naturelles qui existent dans la région comme l'argile et les plantes, alors que le processus de fabrication se fait également manuellement sans utilisation de fours ni de tours électriques comme c'est le cas dans plusieurs régions du pays. Cette poterie, présente régulièrement dans les foires, les expositions et les salons organisés à travers le pays, a reçu plusieurs distinctions au cours des dernières années. Les artisans dont une majorité des femmes ont démontré un savoir-faire exceptionnel qui peut aider cette région frontalière à avoir de nouvelles ressources ajoutées aux potentialités touristiques que recèle Bider.

• Tissemsilt

Lancement de la manifestation «mois du Mawlid El Hadi»

La 1^{re} édition de la manifestation du «mois du mawlid El Hadi» a été lancée, mardi, à Tissemsilt, à l'occasion de la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL). Le programme de cette manifestation, initiée par la direction des affaires religieuses et wakfs en collaboration avec des instances et des entreprises publiques à partir de la mosquée «Abou Bakr Es-Seddik» à Tissemsilt, comporte des prêches dans différentes mosquées de la wilaya abordant la vie et l'œuvre du Prophète Mohamed (QSSSL), ainsi que des concours de récitation du Coran et de Hadith. Les organisateurs ont prévu aussi un concours sur la poésie arabe classique louant le Prophète (QSSSL) destinés aux élèves des écoles coraniques, talebs de zaouïas et adhérents à l'annexe du centre culturel islamique de Tissemsilt, en plus d'émissions radiophoniques et de madihs interprétés par des troupes locales au niveau des structures juvéniles, culturels et éducatifs et du centre universitaire de Tissemsilt. Des conférences et des rencontres religieuses sur la vie du Prophète Mohamed (QSSSL) sont également programmées dans les mosquées, les classes d'alphabétisation et les centres de rééducation des dairas de Tissemsilt, Thienet El Had et Bordj Bounaâma. Parallèlement à cette manifestation, les zaouïas ont concocté un programme riche de célébration du Mawlid Ennabaoui comportant des activités religieuses et culturelles dont des madihs et une réception en l'honneur des récitants du Coran.

Elle se tiendra aujourd'hui au CRASC

Journée d'étude portant sur la création, le développement et l'importance de l'Organisation Spéciale

La création, le développement et l'importance de l'Organisation Spéciale (OS) dans l'histoire de l'Algérie contemporaine est le thème d'une journée d'étude, qui sera organisée demain jeudi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. La journée d'études est organisée par l'équipe de recherche sur «l'histoire des associations dans la zone de l'Oranie 1919-1954», qui se propose d'étudier les raisons et les circonstances de la création de l'OS, les caractéristiques des premiers responsables de l'OS, les principales réalisations de l'OS 1945-1954, le rôle et l'importance de l'OS dans le déclenchement de la guerre de libération nationale, ainsi que les racines sociales et politiques de l'OS, entre autres.

L. K.

7^e édition du colloque national sur la Sira Ennabaouia à Adrar **La cohésion et la stabilité sociale à l'ordre du jour**

Des participants à la 7^e édition du colloque national sur la Sira Ennabaouia ont mis en avant, ce mercredi, à Adrar, l'importance de la valorisation des aspects positifs du droit coutumier pour les exploiter dans le raffermissement de la cohésion et la stabilité sociales.

Dans son intervention, Cheikh Moulay Mohamed El Mehdi, de l'Ecole coranique «Malek Ibn Anes», a indiqué que les sociétés ont de tout temps recherché la mise en place des soubassements d'une vie dans la quiétude, la stabilité et la paix sociales.

«Les sociétés ont ainsi recouru au droit coutumier, en tant que moyen de régulation des diverses relations humaines, en vue d'éviter de porter atteinte à la paix sociale, à l'image du droit coutumier adopté dans la région du Touat pour le partage de l'eau d'irrigation agricole à travers le système des foggaras, la Touiza (travaux de bénévolat), le troc et d'autres relations sociales conformes aux préceptes de l'Islam, a souligné Cheikh Moulay El Mehdi, lors de ce colloque qu'abrite la Maison de la culture d'Adrar, à l'initiative de l'Ecole coranique «Malek Ibn-Anes» du ksar d'Ougdim du défunt Cheikh Moulay Touhami Ghitaoui (père de l'intervenant). Selon le Cheikh, «les zaouïas ont assumé, en tant qu'institutions spirituelles ancrées dans le droit coutumier social, d'importantes missions socioreligieuses et scientifiques ayant contribué grandement à la consolidation de la paix et de l'entraide

sociales, dans toutes leurs formes».

Les participants au colloque ont appelé, en outre, à valoriser les aspects positifs du droit coutumier des sociétés, selon les règles religieuses, et à rejeter des aspects négatifs de ce droit, source de dislocation des sociétés, dont l'exagération dans la détermination des dots et des coûts faramineux des fêtes nuptiales.

Le programme de cette rencontre, à laquelle ont pris part des imams, des universitaires et de nombreux étudiants, prévoit une série de communications et d'exposés ayant trait au droit coutumier, son ancrage légal, son exploitation et son rôle dans l'éducation et les comportements dans la région du Touat. Les cas gérés par le droit coutumier en tant que source de législation islamique, l'application du droit coutumier dans certaines règles de l'Etat civil, le rôle du droit coutumier dans l'ancrage des fondements de la société musulmane et la place du droit coutumier dans la doctrine malékite, le rôle du droit coutumier dans le dénouement des conflits sociaux et l'instauration de la réconciliation ont également été mis en exergue par les intervenants. Initié annuellement par



l'Ecole coranique Malek Ibn-Anes dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennaboui, ce colloque donne lieu également à des regroupements de madih (chants religieux)

et l'animation de prêches tout au long de ce mois du calendrier hégirien, ont indiqué les organisateurs.

K. F. /Ag.

• Ghardaïa **1537 unités pyrotechniques saisies**

Pas moins de 1537 unités pyrotechniques, de différentes formes et puissance, ainsi que 412 bougies de fabrication étrangère, ont été saisies par les éléments de la Sûreté nationale à bord d'un bus assurant la liaison Ghardaïa-Tamanrasset, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Ghardaïa. Cette saisie s'est effectuée, vendredi, dans un barrage de contrôle de véhicules sur la RN 1 à la sortie sud de Ghardaïa, dans le cadre des efforts déployés pour freiner la vente de pétards et autres objets pyrotechniques potentiellement dangereux et sources d'accidents, d'incidents et de conflits entre personnes, a précisé la même source.

• El Ménéa **Vers le renforcement du parc roulant de ramassage des ordures ménagères**

Une enveloppe de 145 millions de dinars a été dégagée par les pouvoirs publics pour l'acquisition de camions destinés à renforcer le parc roulant de ramassage des ordures ménagères de la wilaya déléguée d'El Ménéa, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya de Ghardaïa. Ces équipements (6 camions à bennes-tasseuses et 6 camions ampliroll) seront affectés au ramassage des ordures ménagères dans les quatre communes de la wilaya déléguée d'El Ménéa (Hassi F'hal, Mansoura, Hassi El Gara et El Ménéa), a précisé Hakim Ouled Tayeb, responsable de l'administration.

— Ouargla —

Valoriser le rôle du texte poétique au sein du système éducatif



Les participants à un séminaire sur la «présence du texte poétique dans le cursus éducatif» ont mis l'accent mercredi à Ouargla sur la valorisation de ce genre littéraire dans la formation de l'individu, au regard des valeurs qu'il véhicule. Le Dr Ahmed Beggar, de la faculté des lettres et langue arabe (Université de Ouargla) a fait état d'un «grand» besoin de ce type de textes poétiques dans le cursus éducatif afin de construire un individu équilibré, surtout lorsque ces textes traitent de valeurs nationales, éducatives, spirituelles et autres. La présence du texte poétique algérien dans le cursus scolaire est «infime» par rapport à celle du poème orientaliste par le passé, contrairement au cursus actuel ou quelque 95% des textes poétiques existant dans les livres de deuxième année moyenne (2^e génération) sont des œuvres algériennes, de quoi contribuer à la formation d'une génération imbuée de valeurs nationales, sociétales et autres, a-t-il ajouté. Le Dr Zakia Yahiaoui de la faculté des lettres (Université d'Alger-2) a mis l'accent, de son côté, sur la révision du programme d'enseignement, notamment de la

langue arabe et ce qui a trait à l'enseignement de la poésie algérienne, qui reste sous exploitée pour les classes de terminale. Dans une communication intitulée «Expérience d'enseignement de la poésie en milieu plurilingue», l'intervenante a fait part de son expérience d'une vingtaine d'années dans l'enseignement de la langue arabe, soulignant que la littérature algérienne est riche en textes poétiques susceptibles d'être introduits dans les manuels de langue arabe, surtout en cycle secondaire. Initié par Beit Echiir El Djazaïri (Maison du poème algérien), ce séminaire se penche sur le volume de présence du texte poétique dans le cursus éducatif et son élargissement, ainsi que sur la recherche des fonctionnalités éducatives, pédagogiques et esthétiques de ce genre littéraire, a affirmé le Dr Achour Fenni, secrétaire général de «Beit Echiir El Djazaïri».

Les travaux de la rencontre s'articulent autour de plusieurs axes, dont la qualité des textes introduits dans le cursus éducatif, les valeurs véhiculées, et les objectifs pédagogiques escomptés, a-t-il ajouté.

• **12 à 15 ans de prison pour des faussaires de monnaie nationale**

Des peines allant de 12 à 15 années de prison ferme ont été prononcées, ce mercredi, par le tribunal criminel près la cour de Ouargla à l'encontre de faussaires de monnaie nationale. Une sentence de 15 années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars, a été infligée à M. L. (47 ans) pour «falsification de billets ayant cours légal» et «faux et usage de faux dans des documents administratifs».

Les nommés N. T. (55 ans) et B. A. (54 ans) ont écopé, pour leur part, de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars chacun, pour leur implication dans la même affaire de falsification de billets ayant cours légal. Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mars 2017, lorsque les services de

sûreté de la wilaya de Ouargla, agissant sur informations faisant état de trois individus en possession de faux billets, avaient intercepté les mis en cause à bord d'un véhicule léger sur le territoire de la commune de Hassi Benabdallah (daïra de Sidi Khouiled).

La fouille du véhicule a permis de saisir une somme de 450.000 DA en faux billets (coupures de 2.000 DA), confirmés par l'expertise scientifique, que les mis en cause écoulaient au niveau de locaux commerciaux dans la daïra de Sidi Khouiled, en opérant de petits achats pour ensuite récupérer la monnaie rendue. Le représentant du ministère public avait requis, du fait de la gravité des faits reprochés, l'emprisonnement à vie des mis en cause.

Fortnite : Epic Games dévoile le Winter Royale, un tournoi virtuel destiné aux joueurs du monde entier

Un nouveau tournoi en ligne pour Fortnite avec 1 million de dollars à la clé débutera d'ici le 24 novembre prochain. Six semaines après avoir lancé le système de tournois avec Fall Skirmish dans Fortnite, Epic Games a décidé de recommencer durant ce mois de novembre avec Winter Royale : «Cet événement de test sera divisé en deux parties, à savoir les qualifications du Winter Royale et la finale du Winter Royale».

Il proposera un cashprize total de 1 million de dollars. Les meilleurs concurrents de chaque région (Amérique du Nord et Europe) seront examinés, puis ceux qui seront admissibles seront invités à participer à la finale du Winter Royale dans leur région. Si ce tournoi est pour l'instant limité à l'Amérique du Nord et à l'Europe, nous prévoyons d'organiser des tournois spécifiques aux autres régions dans un avenir proche. En plus d'accueillir des Coupes éphémères pour préparer la Coupe du monde 2019, Epic Games annonce de nombreuses corrections du système de tournois : «Dans la mise à jour 6.30, nous avons corrigé quelques bugs et problèmes critiques du système de matchmaking des tournois afin de proposer une expérience plus compétitive. Par exemple, nous avons découvert que le nombre total de points des

joueurs n'influait pas le fonctionnement du matchmaking. Désormais, les joueurs devraient correctement se retrouver face à des adversaires ayant un total de points similaires. Plus vous avancerez dans un tournoi, plus les parties seront difficiles. Remarque : les joueurs ayant un score élevé risquent de devoir attendre plus de 5 minutes avant de trouver une partie adéquate. Nous allons continuer à étudier la meilleure formule compétitive en ajustant le processus de matchmaking au fil du temps si le besoin se présente. Nous avons également corrigé quelques problèmes d'affichage incorrect des points après les parties ou de lenteur d'actualisation des points. À l'avenir, nous espérons proposer un système de suivi des points de plus en plus proche du temps réel.



Deezer met à jour son application Apple Watch



Deezer vient de mettre à jour son application à destination de l'Apple Watch. Au menu de cette version 2.0, de multiples améliorations et nouveautés plutôt bienvenues. La semaine

dernière, Spotify lançait son application officielle pour l'Apple Watch. Celle-ci apporte plusieurs fonctionnalités natives pour contrôler Spotify depuis la

smartwatch. Aujourd'hui, Deezer met à jour sa propre application. Au menu, de nombreuses nouvelles fonctionnalités disponibles depuis la montre. Ceci devrait attirer nombre de nouveaux abonnés. L'application Deezer pour l'Apple Watch existe depuis un certain temps maintenant, mais ce passage en version 2.0 apporte certains changements majeurs. Les utilisateurs ont par exemple désormais un accès direct aux chansons écoutées récemment ainsi qu'à la playlist Flow – le système de découverte musicale basé sur les préférences personnelles. Alexander Holland, directeur du contenu et manager produit chez Deezer, déclarait dans un

communiqué : «Personnellement, je n'aime pas perdre mon temps à chercher la musique que je veux écouter. Maintenant, avec la nouvelle application Deezer pour Apple Watch, je peux lancer rapidement et facilement mon Flow et toutes mes chansons préférées directement depuis la page d'accueil, accessible sur mon poignet.» Pour l'heure, Apple Music et Spotify règnent tous deux sur le marché du streaming musical. Difficile de savoir si une application Apple Watch revue et corrigée permettra à Deezer de revenir au niveau de ses concurrents, mais si vous utilisez cette plateforme, nul doute que cette version sera très pratique.

Meitu, le géant chinois qui transforme les selfies de ses utilisateurs en milliards de dollars

Cette entreprise, encore peu connue, développe des applications pour retoucher ses selfies et des smartphones. En dehors de Chine, les internautes s'habituent eux aussi à modifier leurs photos. Des grands yeux, la peau nette et les joues roses. Voici la recette de selfie parfait, selon Meitu. Cette entreprise chinoise, presque inconnue en dehors de la Chine, est un géant des nouvelles technologies, valorisé à 17 milliards de dollars hongkongais, soit plus de deux milliards de dollars américains. Le secret de sa réussite : des smartphones et des applications capables de retoucher les selfies de ses utilisateurs pour les rendre plus beaux sur les réseaux sociaux. Meitu est la 6^e plus grosse entreprise dans l'industrie chinoise des applications, d'après la société spécialisée App Annie, qui a étudié le nombre de téléchargements sur iPhone en Chine en 2017. Mardi, le fabricant Xiaomi, 4^e mondial du marché du smartphone, a annoncé avoir mis la main sur une partie de Meitu. Ses appareils seront désormais vendus par le géant chinois du mobile, qui cédera 10% des profits à son nouveau partenaire. Et si ses produits ne sont pas forcément très connus, le succès de Meitu traduit une tendance qui concerne désormais le monde entier : la retouche de selfies s'est généralisée.

• Maquillage virtuel

Né en 2008, Meitu a d'abord développé un empire d'applications mobile, avant de vendre, plus récemment, des smartphones. Ses produits ont un point commun : ils sont dédiés à la pratique du selfie. Dans le cas des smartphones, la caméra frontale est optimisée pour les autoportraits, et ils sont capables de retoucher automatiquement, ou manuellement, les photos, afin d'améliorer l'allure de leurs utilisateurs. Les applications de Meitu, très nombreuses, ont chacune leur subtilité. MakeupPlus permet d'appliquer du maquillage virtuel sur ses selfies. Airbrush promet des photos retouchées de manière «professionnelle». BeautyPlus, BeautyCam et MeituPic permettent de modifier complètement son visage en quelques mouvements du doigt. On peut y gommer ses rides et les cernes, réduire la taille de son menton, agrandir ses yeux ou sa poitrine, etc... Mais aussi ajouter des décors sur ses photos, des stickers ou autres filtres qui viennent se superposer au visage, comme des oreilles et des moustaches de chat. Les fabricants de smartphones sont aussi de plus en plus nombreux à proposer des retouches directement intégrées dans le logiciel de leur appareil photo. Il s'agit généralement d'options. Fin octobre, Apple a d'ailleurs été accusé de modifier automatiquement le visage des utilisateurs prenant des selfies avec l'iPhone XS. L'affaire, baptisée «Beautygate» par certains médias spécialisés, a finalement été réglée : il ne s'agissait pas de modifications forcées, mais d'un bug dans le logiciel.

Niantic va créer des expériences touristiques avec ses jeux

Niantic annonce un partenariat avec l'Organisation mondiale du tourisme pour développer des expériences touristiques novatrices grâce aux jeux prenant place dans le monde réel. UNWTO / Niantic. L'Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) annonce un partenariat avec le studio américain Niantic dans le but d'améliorer le tourisme mondial à travers l'utilisation de Pokémon Go et Ingress Prime. Niantic et l'UNWTO travailleront main dans la main pour concevoir différentes façons d'allier le tourisme et la technologie de réalité augmentée pour permettre aux joueurs de découvrir divers endroits du monde réel présents dans les jeux mobiles de Niantic. Chaque activité sera conçue pour inspirer et soutenir l'exploration, sensibiliser à la campagne «Travel.Enjoy.Respect.» de l'Organisation

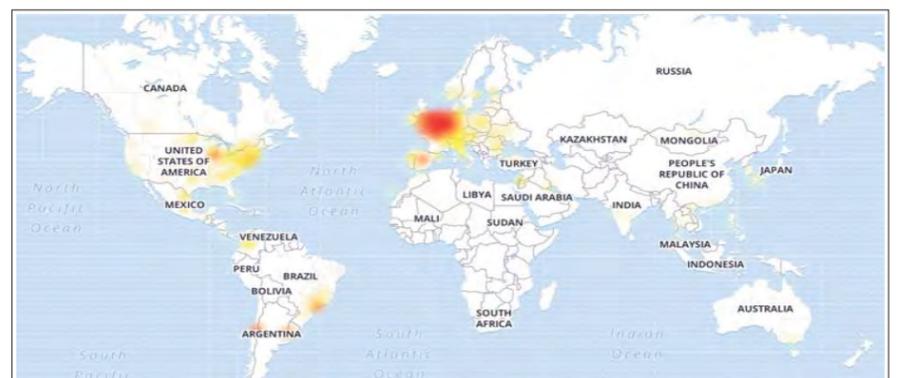
mondiale du tourisme et finalement promouvoir les bonnes pratiques pour jouer de façon responsable et sécurisée. «Notre objectif chez Niantic est de créer des jeux interactifs qui encouragent l'exercice, les interactions sociales et l'exploration, en donnant aux joueurs l'occasion de jouer ensemble dans le monde réel et de découvrir l'incroyable histoire cachée dans leurs propres quartiers», a déclaré Anne Beuttenmüller, Head of Marketing EMEA. «Nous sommes impatients de créer de nouvelles aventures pour nos joueurs en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme afin de mieux faire connaître leur mission de tourisme responsable.» Les jeux dans le monde réel et les initiatives internationales de Niantic ont permis de rassembler des millions de

joueurs autour du monde lors d'événements dans le monde réel qui promeuvent l'engagement civique et la diversité culturelle tout en mettant en valeur l'art public et l'histoire locale. «Compte tenu de notre engagement continu en faveur du tourisme durable et responsable et du fait que Niantic soit récemment devenu membre affilié à l'Organisation mondiale du tourisme, ce partenariat est tout à fait naturel», a déclaré Ion Vilcu, directeur du Département des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme. «Niantic est un pionnier dans la création de véritables expériences de jeu sur mobile qui motivent non seulement leurs joueurs à découvrir de nouveaux lieux, mais également à apprécier la culture et la beauté du monde qui les entoure.»

Panne mondiale chez Facebook et Instagram, l'Algérie non impactée

Ce mardi 20 novembre 2018 dans l'après-midi, le réseau social numéro 1 semblait rencontrer quelques perturbations qui empêcheraient de nombreux utilisateurs de se connecter. Ce dysfonctionnement a touché plusieurs pays, et la cause de ces soucis est enfin établie. Rassurez-vous, l'entreprise de Mark Zuckerberg se penche sur la question. Grâce au site Downdetector, qui recense les divers soucis d'Internet en temps réel, nous savons que cette panne a touché des pays de tous les continents. La carte montre bien que l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni ou encore le Brésil sont dans la liste des victimes. Par contre l'Algérie ne semble pas avoir été touchée par la panne. Ces dernières heures, le phénomène semble tout de même peu à peu s'atténuer. En effet, Facebook a

rapidement communiqué à ce sujet en précisant : «Nous savons que plusieurs utilisateurs rencontrent des soucis pour se connecter aux applications de l'écosystème Facebook. Nous travaillons pour régler le problème aussi vite que possible». Ce bug peut se manifester de plusieurs manières. Vous pouvez soit rencontrer des ralentissements importants sur Facebook et Instagram au moment d'actualiser votre page d'accueil, ou bien vous pouvez tout simplement être face à un écran blanc. À l'heure où vous lisez ces lignes, la firme américaine aura peut-être (voire sûrement) réglé définitivement cette panne. Pour terminer, mardi soir, le site de Facebook pour les développeurs mentionne toujours «des dégradations des performances». Les API semblent être la cause de cette petite



pagaille puisque ces dernières ne parviennent plus à se connecter à Facebook. Cela entraîne ensuite des ralentissements

voire des plantages. Donc ne vous faites pas de soucis si vous êtes touché, vous n'êtes pas seul dans cette situation.

Paludisme en Afrique : l'OMS publie les chiffres clés

L'Organisation mondiale de la santé a publié son rapport annuel sur le paludisme le 19 novembre. Si le nombre de cas à l'échelle mondiale semble stagner par rapport à 2017 et même diminuer sur certains continents, l'Afrique reste en première ligne face au fléau. C'est un rapport alarmant qu'a publié l'Organisation mondiale de la santé, lundi 19 novembre.

«Le monde fait face à une nouvelle réalité : avec la stagnation des progrès, nous risquons de dilapider des années de travail, d'investissements et de succès dans la réduction du nombre des personnes souffrant de cette maladie», alerte le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, dans le communiqué introductif du rapport. Si les données concernant la période 2015-2017 ne permettent pas de souligner de réels progrès vers une diminution du nombre de cas de paludisme dans le monde, ce nouveau rapport de l'OMS vient confirmer la tendance entrevue l'an passé, à savoir que l'objectif essentiel de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 -«réduire les cas et les décès dus au paludisme» d'au moins 40% d'ici à 2020-, ne sera pas atteint. En 2017, 219 millions de cas ont été recensés par l'OMS, tandis que le paludisme a causé la mort de 435 000 personnes cette année. L'Afrique reste le continent le plus touché par la maladie. Tour d'horizon des chiffres clés pour le continent.

• 92% de cas en Afrique

Au niveau mondial l'OMS recense dans son rapport une légère augmentation du nombre de cas de paludisme en 2017 avec 219 millions de personnes touchées contre 217 millions en 2016. 92% de ces cas se trouvent en Afrique, soit 200 millions de victimes. Un chiffre qui place le continent loin devant l'Asie du Sud-Est (5%) et la région de Méditerranée orientale (2%).

• 47% des cas dans quatre pays
80% des cas de paludisme en 2017 sont concentrés en une quinzaine de pays



d'Afrique subsaharienne et l'Inde. 47% du nombre total de cas sont situés dans quatre pays du continent : le Nigeria (25%), la République démocratique du Congo (11%), le Mozambique (5%) et l'Ouganda (4%). L'Inde compte pour 4% des cas, mais, contrairement au pays d'Afrique où le paludisme sévit le plus, le nombre de personnes touchées y a diminué de 24% entre 2016 et 2017.

• 93% des décès en Afrique

À l'échelle mondiale, le nombre de décès liés au paludisme a connu une légère baisse par rapport à 2016, avec 435 000 morts en 2017 contre 451 000

l'année précédente. Un chiffre à mettre en perspective avec les 607 000 décès enregistrés en 2010. Pour autant, l'Afrique enregistre à elle seule 93% de ces décès. Signe positif, cependant, la baisse de la mortalité observée au niveau mondial a été particulièrement forte sur le continent, qui compte pour 88% des 172 000 morts en moins constatés depuis 2010.

• 6 pays africains concentrent la moitié des décès

Six pays africains réunissent 49% des décès dus à la maladie. Le Nigeria (19%), la République démocratique du Congo (11%), le Burkina Faso (6%), la

République unie de Tanzanie (5%), la Sierra Leone (4%) et le Niger (4%)

• 2,2 milliards de dollars

La baisse de l'investissement est l'une des principales sources d'inquiétudes relevées dans le rapport de l'OMS. 3,1 milliards de dollars ont été investis au total par les gouvernements des pays d'endémie et les partenaires internationaux pour le contrôle et l'élimination du paludisme, soit un peu plus qu'en 2016. De ce budget, 2,2 milliards de dollars des investissements réalisés sur l'année ont été fait en direction de l'Afrique, contre 300 millions pour l'Asie du Sud-Est. Les États-Unis restent les principaux bailleurs de fonds internationaux (1,2 milliards de dollars). «Même si le financement de la lutte contre le paludisme est relativement stable depuis 2010, les investissements consentis en 2017 sont loin d'atteindre le niveau requis», estime l'agence de l'ONU.

• 50% de la population sous moustiquaires

Le rapport de l'OMS estime que 50% de la population en Afrique à risque dort sous moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) contre 29% en 2010. La part de la population à risque protégée par pulvérisation intradomestique d'insecticide a en revanche diminué, puisque cette mesure préventive concernait 80 millions de personnes sur le continent en 2010 contre 64 millions en 2017. L'OMS met en cause «l'accès et l'utilisation des interventions et outils antipaludiques essentiels» qui sont «insuffisants». «L'émergence continue de la résistance du parasite aux médicaments antipaludiques et la résistance du moustique aux insecticides menacent les progrès futurs», prévient l'OMS.

Pourquoi est-ce aussi dur de se lever le matin en hiver ?

Chaque hiver, le constat est le même. Le réveil est difficile, mettre ses pieds hors du lit est semblable à une torture et la matinée est ponctuée d'un manque cruel de motivation. Cet engrenage a une explication et voici les solutions pour y remédier. Les douces matinées ensoleillées et estivales sont déjà de lointains souvenirs. L'hiver est là. Et si côté mode nous sommes prêtes à affronter la grisaille et les températures qui flirtent avec les négatives, côté rythme matinal, le lever fait de plus en plus mal. Au cœur de la saison froide, difficile de résister à l'envie de rester au chaud dans son lit. Un phénomène quasi contagieux qui touche une grande partie de la population. Explications.

Nous sommes sensibles aux changements de saisons

Alors qu'en été notre forme est au beau fixe, en hiver les batteries sont à plat. «Nous sommes parmi les mammifères, plus proches de l'ours que de la marmotte. Celui-ci n'hiverne pas, il hiberne. La nuance est fine : l'ours ralentit son

fonctionnement, en hiver, mais ne plonge pas totalement dans la léthargie.» Expliquent les chercheurs à Psychologies. Et les faits sont là. En hiver le temps de sommeil n'augmente pas forcément. En revanche, on reste volontiers plus longtemps au chaud, que ce soit dans notre lit ou en mode cocooning sous un plaid par exemple.

La baisse de luminosité impacte notre organisme et notre état d'esprit

Le passage à l'heure d'hiver, les journées courtes et la diminution du temps d'exposition au soleil sont autant de facteurs qui impactent notre lever. Résultat nous voilà de bon matin démotivées et en manque d'efficacité. Cela se ressent toute la journée sur notre productivité. Par ailleurs, le manque de soleil peut induire une carence en vitamine D.

La température

Il est important de savoir doser la chaleur ambiante de notre appartement et surtout de la chambre dans laquelle nous passons la nuit. En hiver nous sommes tentées d'augmenter



notre chauffage au maximum. Erreur. Bien qu'il fasse froid à l'extérieur, il est préconisé de dormir dans un environnement n'excédant pas les 18-20° C et de privilégier les épaisseurs de couette si l'on est frileuses. Respecter ce seuil permet de passer une bonne nuit et de se réveiller avec plus de facilité.

Les solutions

Pour parvenir à sortir du lit malgré le froid, il convient

d'établir un rituel imparable. Pour se lever du bon pied, il est nécessaire de se coucher dans de bonnes conditions, un aspect souvent négligé. Afin de bien dormir, on se couche à heure fixe et on prépare nos affaires la veille. Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à aérer sa chambre quelques minutes avant d'aller dormir. Un geste idéal pour oxygéner la pièce. Si le réveil est difficile on peut opter pour une lampe

de luminothérapie. Elle simule les effets produits par la source lumineuse du soleil. Dès le matin, la douche nous réveille en douceur et combat la sensation de froid. Enfin, côté alimentation on s'offre un petit déjeuner bien pensé pour nous apporter l'énergie nécessaire. Si des carences sont détectées, après consultation d'un professionnel de la santé, on peut suivre une cure de vitamines.

Aïn Témouchent

Mihoubi : «La statue de Baba Arroudj évoque la mémoire commune algéro-turque»

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a estimé que la statue du chef ottoman Baba Arroudj, inaugurée mardi dans la wilaya d'Aïn Témouchent, est «une documentation de la mémoire commune algéro-turque».

Présidant la cérémonie d'inauguration de cette œuvre en compagnie de l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mehmet Buruy, le ministre a souligné que cette occasion est un moment historique d'évocation d'un chef de la résistance contre l'occupation espagnole en Algérie, Baba Arroudj avec son frère Kheireddine, durant plusieurs années, rappelant qu'Aïn Témouchent, qui préserve jalousement et profondément sa mémoire, a été le théâtre de son dernier combat contre l'occupant espagnol qui tentait d'humilier les Algériens. «Cinq siècles après la mort de Baba Arroudj, tombé au champ d'honneur en 1518, nous rendons hommage aujourd'hui à cette personnalité avec nos amis turcs. C'est notre responsabilité vis-à-vis de l'histoire et cette initiative est une documentation de la mémoire partagée entre l'Algérie et la Turquie», a souligné Azzeddine Mihoubi. «Il a été procédé également à Béjaïa à la commémoration du 500^e anniversaire de l'arrivée des frères Kheireddine et Baba Arroudj en présence de la marine algérienne et, nous enregistrons, aujourd'hui, la présence symbolique de la marine algérienne et de la Turquie à travers le navire baptisé du nom de Baba Arroudj», a-t-il ajouté.

«L'histoire à une grande valeur chez les peuples, surtout pour les peuples qui ont combattu et payé de leur sang leur liberté. Le peuple algérien œuvre à documenter son histoire et toutes ses étapes sans exception, de la préhistoire à aujourd'hui, à chaque occasion qui se présente, soit par son écriture ou par la créativité en réalisant des films, des livres ou des statues témoins de notre histoire», a déclaré le ministre.

«Nous œuvrons toujours dans ce sens suivant les orientations du président de la République qui insiste toujours sur l'intérêt à accorder à l'histoire, à sa transmission aux générations dans toutes ses formes et ses contenus», a-t-il ajouté. Le ministre a félici-

té, à cette occasion, la wilaya d'Aïn Témouchent, devenue, dorénavant, un pôle culturel et touristique important avec cette statue historique. Il a également remercié l'entreprise de coopération turque «Tika» qui a concrétisé plusieurs projets culturels et du patrimoine en Algérie, ainsi que l'artiste algérien qui a excellé dans la réalisation de cette statue avec une haute technicité et maîtrise des dimensions et de la concrétisation de l'idée. Pour sa part, l'ambassadeur de la Turquie en Algérie, Mehmet Buruy, a exprimé sa satisfaction quant à l'inauguration de cette stèle commémorative, déclarant que les relations amicales entre les peuples turc et algérien datent de 500 ans avant l'arrivée de Baba Arroudj qui fut un marin courageux, tombé au champ d'honneur en Algérie.

A noter que la réalisation de cette statue historique par l'artiste Salim Minabi, assisté par son père, a duré 5 mois. Elle a été implantée au niveau du carrefour «Lalla Maghnia», dans la commune de Chaâbat L'ham, non loin de l'entrée est de la ville d'Aïn Témouchent. Cette stèle immortalise les hauts faits du chef de la résistance contre l'occupation espagnole en Algérie, Baba Arroudj (1474-1518), tombé au champ d'honneur sur ce site.

«Il faut organiser des concours d'écriture créative pour détecter des talents»

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a également insisté, sur l'organisation de concours d'écriture créative pour détecter des talents. Visitant une exposition culturelle et créative à la maison de la culture du chef-lieu de wilaya, le ministre a fait savoir qu'un concours, «Aqlam Biladi» (Plumes de mon pays), est organisé au niveau national pour découvrir des talents en écriture à parrainer et à accompagner.

«Il faut organiser des concours similaires au niveau de la bibliothèque principale de lec-



ture, en collaboration avec la Direction de l'éducation», a-t-il souligné, à ce propos, en marge des festivités célébrant le Mawlid Ennabaoui à la maison de la culture.

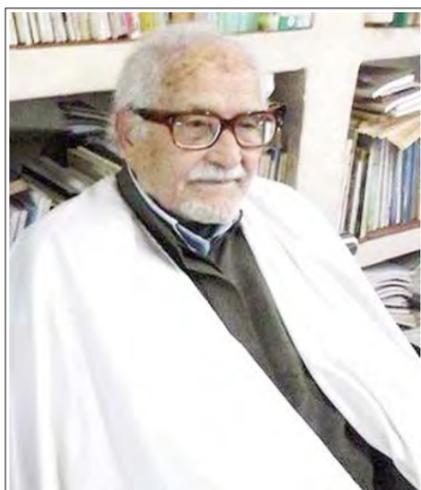
«Nous comptons, à travers ces concours, découvrir des talents en écriture du récit, en poésie, en contes pour enfants et en écriture dramatique», a-t-il souligné, avant d'ajouter que «le rôle des bibliothèques principales ne doit pas se limiter à la lecture, mais doit également encourager l'écriture créative». «Avec ce genre d'initiatives et concours au niveau des bibliothèques principales, nous saurons mettre l'enfant algérien sur les rails du Savoir, de la production intellectuelle et de créativité», a-t-il soutenu, tout en mettant l'accent sur l'évaluation des œuvres lors de concours d'auteurs et de romanciers.

Au stand de l'atelier de formation en marionnettes, dont la wilaya d'Aïn Témouchent accueille son festival national, le ministre a instruit les responsables du

commissariat de ce festival d'intensifier la formation en recourant, s'il le faut, aux experts étrangers dans ce domaine, assurant que le ministère est prêt à les accompagner. A la section archéologique de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Azzeddine Mihoubi a insisté sur l'intensification des recherches archéologiques au niveau du site de Siga et du sanctuaire royal de Syphax (d'Aïn Témouchent), avec l'implication de spécialistes dans le domaine issus du pays et de l'étranger, ainsi que sur l'importance de ce site archéologique «qui nécessite de l'intérêt en recherche et fouilles». Le ministre a visité, dans cette circonscription, différents stands regroupant plus de 200 objets remontant à la préhistoire. En outre, Azzeddine Mihoubi a assisté à une cérémonie de célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif où il a insisté sur la valeur de cette fête.

Benadel M.

Constantine

Le savant et penseur Mohamed-Salah Essidik distingué

Le savant spécialisé dans le Fiqh (jurisprudence islamique) et penseur algérien, Mohamed-Salah Essidik, a été distingué, mardi, à Constantine, en reconnaissance de ses services pour la patrie et pour la religion au cours d'une cérémonie tenue après la prière du Maghreb à la mosquée Emir Abdelkader. En marge de cette cérémonie, l'imam de cette mosquée, Youcef Allel, a indiqué que cette initiative, qui a eu lieu en marge de la célébration du Mawlid Ennabaoui vise «à faire connaître l'un des savants et oulémas algériens enfantés par l'Algérie, peu connu, en dépit de ses immenses contributions au service de la patrie, de la religion et de la langue arabe». Initiée par l'association religieuse de la mosquée Emir-Abdelkader de concert avec la direction des affaires religieuses, la cérémonie a donné lieu à une allo-

cution de l'historien Arezki Ferrad, sur le cheikh Essidik et à une exposition de ses œuvres tenue au hall de la mosquée. Prenant la parole, Cheikh Mohamed-Salah Essedik (93 ans) est revenu sur son expérience dans la vie et les grands moments qu'il a vécus, notamment, sa rencontre avec le réformateur Abdelhamid Benbadis et son militantisme durant la guerre de Libération nationale, invitant les jeunes «à l'amour de leurs pays et à l'attachement aux constantes nationales». Né en 1925 au village Abizar de la commune de Timizart (wilaya de Tizi-Ouzou), Essidik a eu pour premier enseignant son père, le cheikh Bachir Aït Seddik, avant de poursuivre ses études à Alger puis, à partir de 1946 à Tunis avant de les terminer à l'université Al Zeitouna, en 1951.

De retour au pays, il enseigne à la zaouïa du

cheikh Abderrahmane El Illouli et publie plusieurs articles avant de rejoindre la Révolution dès son déclenchement.

Il a, notamment, travaillé à la radio Sawt Ethaoura El Djazaïria (Voix de la révolution algérienne) qui émettait à partir de Tripoli (Libye) du 1er janvier 1958 jusqu'à l'indépendance. Il a présenté plusieurs programmes à la télévision et à la radio nationales et a publié des articles dans 36 revues nationales et étrangères. Il est également l'auteur de plus de 130 ouvrages dont «Maqassid El Coran» (Visées du coran), «El Djazaïr bayn el-madhi oua el-hadhir» (l'Algérie, hier et aujourd'hui), «El Djazaïr baled ettahadi oua essomoud» (l'Algérie, pays du défi et de la résistance) et «Alamiyat el-islam oua akh-laqiyat rassoulih» (L'universalité de l'islam et la morale de son prophète).

Salon régional de l'artisanat à Tébessa

90 participants exposent leurs savoir-faire

Pas moins 90 artisans venus de plusieurs wilayas du pays exposent leur savoir-faire au Salon régional de l'artisanat de Tébessa, abrité mardi, par le centre commercial.

L'art culinaire, les gâteaux traditionnels de plusieurs régions, l'habillement, le burnous et la kechabia, notamment, la tapisserie et la poterie, entre autres, sont mis en exergue au cours de cet événement qui devra se pour-

suire jusqu'au demain. En marge de la cérémonie d'ouverture, le directeur de la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM), Nasser Nouasria, a déclaré que pour la première fois, 30 wilayas sont présentes à cet événement, aux côtés des artisans de 7 communes de Tébessa, assurant que l'objectif était de «réunir autant d'artisans et favoriser les échanges et les expériences entre les participants».

Le même responsable a ajouté que, dans le cadre du jumelage et du partenariat avec la CAM de Constantine et celle de Tébessa, près de 15 exposants constantinois participent à cet événement, entre dinandiers et pâtisseries traditionnels et font découvrir au public les métiers traditionnels de l'antique Cirta.

Il a relevé que l'organisation de cet événement vise la promotion des activités liées à l'artisa-

nat et ambitionne de promulguer Tébessa, la wilaya frontalière en «un pôle économique et touristique».

Pour rappel, pas moins de 112 artisans de la commune de Bir El Ater ont bénéficié, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat, de la carte d'artisan dans le cadre des efforts déployés visant l'encouragement des activités.



Palestine

Levez immédiatement et sans conditions le siège de Ghaza

Aucune cause, à l'échelle mondiale, n'est plus limpide ni plus juste que la cause palestinienne. C'est un peuple dont la terre a été occupée il y a plus de soixante-dix ans et qui a été soumis à un processus méthodologique de nettoyage ethnique, ainsi que cela a été documenté par de nombreux rapports internationaux et même par des études menées par des historiens israéliens.

Ghaza : un statut spécial

En 1948, environ 700 000 Palestiniens ont été contraints de quitter leurs domiciles et leurs terres. Des centaines de villes et de villages arabes ont été détruits. Malheureusement, tout cela s'est passé au vu et au su de la communauté internationale, qui était même souvent de connivence. Plusieurs résolutions de l'ONU ont été adoptées après la Nakba palestinienne en 1948 et la création de l'État d'Israël. Leur objectif était de rendre justice au peuple palestinien. Surtout, parmi elles figurait la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, votée en décembre de la même année, qui a accordé aux Palestiniens le droit au retour dans les foyers dont ils avaient été chassés. Les Palestiniens ont attendu pendant sept décennies, durant lesquelles ils ont enduré injustices, privations et errance tout en espérant qu'un jour, ils pourraient gagner leurs droits fondamentaux à la liberté, à l'indépendance et au retour. Pendant cette période, les Palestiniens ont beaucoup sacrifié et tout tenté pour recouvrer leurs droits fondamentaux, mais en vain. En fait, leur situation n'a cessé de se détériorer, jour après jour, et la communauté internationale n'a rien fait pour leur rendre justice ou pour adopter les mesures nécessaires pour empêcher l'occupation israélienne de perpétrer davantage de crimes à leur encontre. Les Nations unies n'ont pas réussi à mettre en œuvre la moindre de leurs résolutions concernant la Palestine, lesquelles ont pourtant été adoptées par une écrasante majorité. Au cours des soixante-dix dernières années, Ghaza a bénéficié d'un statut spécial par rapport à d'autres régions palestiniennes, et ce pour plusieurs raisons.

L'image de la souffrance palestinienne

La bande de Ghaza est une étroite enclave côtière d'une superficie n'excédant pas 360 km², avec une population d'environ deux millions de personnes, dont 70% de réfugiés. En ce sens, la bande de Ghaza est la zone la plus densément peuplée au monde. Pour des raisons politiques, géographiques et sociétales, la bande de Ghaza a toujours été l'image la plus reconnaissable de la souffrance palestinienne. Outre l'occupation continue depuis 1967, la bande de Ghaza est soumise à un siège oppressif et illégal depuis plus de 12 ans, ce qui en fait la plus grande prison à ciel ouvert du monde, comme l'a décrite l'ancien Premier ministre britannique Gordon Brown. Une telle sanction collective des Palestiniens de la bande de Ghaza, telle que décrite par Amnesty International dans ses rapports, a mené à l'apparition d'une crise humanitaire profonde et chronique au point que les Nations unies ont prédit que Ghaza

deviendrait inhabitable d'ici à 2020, selon ses propres études détaillées. La crise humanitaire a pénétré l'ensemble des aspects de la vie. Nous parlons ici d'un taux de pauvreté de 80%, d'un taux de chômage de 50%, de 95 % d'eau non potable, d'une alimentation en électricité n'excédant pas 3-4 heures par jour, de passages frontaliers refusés à une écrasante majorité de la population et de profonds problèmes psychologiques qui affectent la majorité de la population et en particulier les enfants. La crise humanitaire dans la bande de Ghaza a été aggravée par trois guerres majeures ces dernières années, provoquant la mort et la mutilation de milliers de Palestiniens ainsi que la destruction de milliers de maisons et d'infrastructures déjà fragiles. Malheureusement, pour tout cela, Israël et ses dirigeants ont réussi à s'en sortir en toute impunité. En dépit de toutes les résolutions de l'ONU, ils ont été encouragés à poursuivre leur agression à l'encontre de notre peuple. Tout ceci rend la vie dans la bande de Ghaza insupportable. C'est comme si les Palestiniens étaient punis d'avoir fait un choix démocratique libre lors des élections libres et équitables qui ont été organisées en 2006, comme en ont témoigné de nombreuses institutions européennes et de nombreux partis politiques.

La Marche du Droit au retour

Dans ces circonstances si complexes, les Palestiniens, avec toutes leurs composantes politiques et sociales, dont le Mouvement de résistance islamique Hamas, ont décidé cette année, à l'occasion de la Journée de la Terre le 30 mars, d'organiser des marches pacifiques vers la barrière frontalière à l'est de la bande de Ghaza. Ils l'ont fait avec trois objectifs en tête. Le premier objectif est de déclarer leur adhésion au Droit au retour, lequel est déjà confirmé par les résolutions de l'ONU. Le deuxième objectif est d'exprimer leur rejet de la décision de l'administration Trump de déplacer l'ambassade américaine à Al Qods et sa décision de reconnaître la ville comme la capitale d'Israël. Par là même, l'administration américaine a défié la communauté musulmane mondiale en transgressant l'un des lieux les plus importants et les plus sacrés de l'islam. Cette récente initiative fait des États-Unis un complice de l'agression perpétrée contre les Palestiniens. Le troisième objectif est d'envoyer un message fort au monde affirmant que Ghaza ne succombera pas à une mort lente et d'exiger la fin immédiate et sans conditions du siège. Depuis des semaines, des dizaines de milliers de Palestiniens hommes et femmes, jeunes et vieux, et de tous bords politiques -ont répondu à l'appel.



Selon le droit international, la bande de Ghaza est toujours un territoire occupé. Israël a le contrôle total de la terre, de la mer et de l'air, dans toutes les directions. En tant que puissance occupante, Israël est entièrement responsable de la vie des civils à Ghaza et il lui incombe de satisfaire leurs besoins. La communauté internationale est invitée à exercer des pressions et à prendre les mesures nécessaires pour forcer Israël à lever le siège immédiatement et sans conditions avant que la crise humanitaire ne provoque une explosion dont les répercussions sont susceptibles d'être risquées pour toutes les parties concernées.

Un État palestinien

Les Palestiniens en général ont donné tout ce qu'ils ont été invités à donner au cours des dernières décennies pour préserver la stabilité dans la région. Pourtant, le résultat a été plus d'obstination israélienne, l'anéantissement de toutes les occasions de résoudre le conflit, plus de vols de terres afin de construire des colonies et de transformer Al Qods en une ville exclusivement juive, la détention de milliers de personnes et un siège oppressif imposé sur Ghaza. Quant au Hamas, en sa qualité de mouvement national de libération palestinien, il a fait preuve à plusieurs reprises d'un haut niveau de flexibilité et a fait des propositions et adopté des politiques qui auraient pu contribuer au calme et à la stabilité et éviter une nouvelle escalade. Dans son dernier document politique, publié en mai 2017, le Hamas a affirmé son respect pour un accord national palestinien et a déclaré accepter un État palestinien au sein des frontières de 1967 avec Al Qods comme capitale, avec le retour de notre peuple dans les foyers dont il a été chassé. Voilà pour ce qui est du conflit avec l'occupation israélienne. Au niveau national, et pour dépasser l'état de division nuisible, le Hamas a demandé à plusieurs reprises que des élections libres et équitables soient organisées à tous les niveaux et partout où il y a des Palestiniens,

pour mettre fin à l'autocratie avec laquelle les affaires palestiniennes sont menées et pour donner au peuple palestinien la possibilité de choisir ses propres dirigeants et le programme politique qu'il juge approprié pour la réalisation de ses objectifs.

Propagande israélienne

Bien que, en tant que peuple palestinien, nous ayons pris une décision nationale unie pour manifester pacifiquement contre l'occupation et contre le siège, la propagande israélienne, avec le soutien de certains grands médias internationaux, parle de la «violence palestinienne». Comment une personne sensée pourrait-elle croire à une propagande aussi absurde au moment où les statistiques officielles indiquent qu'environ 15 000 Palestiniens ont été blessés, certains gravement, dont 20% d'enfants, et plus de 120 tués, dont de nombreux enfants, alors que pas une seule blessure n'a été enregistrée de l'autre côté de la clôture. Même les journalistes et les securistes n'ont pas été épargnés, notamment Razan Al Najjar, âgée de 21 ans, qui se précipitait pour sauver des Palestiniens blessés. Il est très regrettable que certaines puissances internationales, au premier rang desquelles les États-Unis, insistent pour soutenir l'opresseur contre les victimes et soutenir l'injustice au détriment de la justice. Certaines personnes parlent du risque d'infiltration des frontières et du droit d'autodéfense de l'occupant. Il faut savoir qu'il ne s'agit pas de frontières internationalement reconnues. Même les autorités d'occupation décrivent cela comme une barrière de sécurité et de séparation et non comme une frontière, reflétant ainsi leur désir d'expansion et d'agression. Même la ligne d'armistice convenue en 1949 autorise la bande de Ghaza à s'étendre sur plus de 200 km² à l'est et au nord. L'occupant s'est emparé de tout cela par la brutalité et l'agression, tout comme il le fait aujourd'hui sur nos terres, en les volant de manière à étendre ses

colonies illégitimes. À cette occasion, nous voudrions saluer toutes les voix libres, en particulier en Occident, qui ont soutenu nos peuples dans leurs tribulations, et les efforts sincères, que ce soit en manifestant dans la rue ou en publiant des protestations ou en publiant d'autres matériaux dans les médias pour confirmer la nature pacifique de nos marches et réfuter les allégations de la propagande israélienne. Nous voudrions également saluer la récente résolution du Conseil des Droits de l'Homme adoptée le 18 mai 2018 lors de la session extraordinaire consacrée à la détérioration de la situation des Droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés et son appel à la création d'une commission d'enquête internationale et indépendante chargée d'examiner les graves violations des Droits de l'Homme perpétrées contre la Grande marche de retour. Nous avons le droit d'avoir une enquête équitable sur ce qui s'est passé et de voir les criminels, les soldats d'occupation et les commandants poursuivis devant les tribunaux internationaux, afin que la primauté du droit prévale et que la justice soit respectée. Sinon, Israël continuera d'agir en toute impunité et, par conséquent, la loi de la jungle prévaudra.

Nos droits légitimes

Nous continuerons nos marches populaires pacifiques pour réclamer nos droits légitimes, au premier rang desquels celui de vivre dans la dignité. La première étape pour y parvenir serait de lever immédiatement et sans conditions le siège de Ghaza afin de donner à la nouvelle génération l'occasion de voir la lumière au bout du tunnel obscur, au lieu d'être conduits vers le désespoir, la frustration et l'extrémisme en raison des conditions de vie misérables. Nous continuerons de frapper aux portes de cette immense prison pour en sortir et nous finirons par faire tomber ses murs. Nous sommes un peuple qui aime la vie et qui désire voir la stabilité et la prospérité. Nous souhaitons à tous le meilleur. La mort et la guerre ne sont pas nos passe-temps. Chaque personne que nous perdons en chemin nous est chère et cette perte est douloureuse. Ainsi, si nous étions en mesure d'obtenir notre droit d'être libres, d'être indépendants et de vivre une vie honorable et paisible, ce serait notre meilleure option. Mais si on ne nous le permet pas, nous sommes en droit de résister à l'occupation par tous les moyens possibles, y compris la résistance armée, un droit légitime garanti par le droit international. Notre peuple aspire toujours à un avenir meilleur dans lequel le siège sera levé et l'occupation terminée, dans lequel nous construirons notre État indépendant avec Al Qods comme capitale et contribuerons activement à servir les meilleurs intérêts de l'humanité.

Yémen

85 000 enfants morts de faim ou de maladie

Quelque 85 000 enfants seraient morts de faim ou de maladie depuis l'intensification de la guerre au Yémen, selon une estimation faite, hier, par l'ONG Save The Children.

L'ONG affirme, dans un communiqué, avoir utilisé des données de l'ONU pour évaluer les taux de mortalité dus aux cas de malnutrition sévère et de maladie chez les enfants de moins de 5 ans. Se basant sur une «estimation prudente», l'ONG avance qu'environ 84 701 enfants seraient morts de faim ou de maladie entre avril 2015 et octobre 2018. D'autres, ont par ailleurs, été tués dans les combats qui ensanglantent ce pays pauvre de la péninsule arabique. La guerre a fait quelque 10 000 morts et 14 millions de personnes se trouvent en situation de pré-famine, selon l'ONU. «Nous sommes horrifiés par le fait qu'environ 85 000 enfants soient morts de faim. Pour chaque enfant tué par des bombes et des balles, des douzaines meurent de faim et on peut l'éviter», a déploré dans le communiqué de Save The Children, Tamer Kirolos, son directeur pour le Yémen.



Inde

6 morts dans l'explosion d'un dépôt de munitions de l'armée à Maharashtra

Six personnes ont été tuées et 10 autres blessées, ce mardi, dans l'explosion d'un dépôt de munitions de l'armée à Wardha dans l'Etat de Maharashtra (centre-ouest de l'Inde), ont indiqué, hier, les autorités locales. L'explosion s'est produite au dépôt central de munitions Pulgaon vers 7h15 du matin (locale), alors que les munitions destinées à être détruites étaient en train d'être déchargées sur le vaste terrain de démolition, ont précisé les autorités locales.

Les travaux de démolition ont été effectués par l'Ordonnance Factory (OF), Khamaria, Jabalpur, avec l'aide d'un entrepreneur agréé, ont ajouté les mêmes sources. Selon un porte-parole de la défense, le personnel aidait à creuser des fosses et à placer des sacs de sable sur les explosifs. Selon des témoins oculaires, l'explosion assourdissante s'est produite dans l'une des caisses de munitions en cours de déchargement sur le vaste terrain

de démolition à ciel ouvert. Ils ont déclaré que l'intensité de l'explosion était si grave que les victimes ont été jetés à plusieurs mètres et que leurs corps ont été brûlés et gravement mutilés, avec des restes de corps éparpillés sur une grande surface. Les blessés, dont quatre dans un état critique, ont été transportés dans un hôpital local et opérés par des médecins spécialistes, selon le responsable médical, le Dr Chandrashekhar Mahakalkar.

Syrie

Amnesty International lance une enquête en ligne sur l'impact des frappes de la coalition à Raqqa

Amnesty International a lancé, hier, un projet de collecte de données utilisant les images satellites pour évaluer les dégâts causés, notamment, sur les civils par les attaques aériennes perpétrées par la coalition internationale antiterroriste dirigée par les Etats-Unis dans la ville syrienne de Raqqa. Baptisé «Strike Tracker», ce projet

fait appel à des volontaires pour passer au crible les images satellitaires de Raqqa, détruite en 2017 à près de 80%.

Près de 5000 militants en ligne devraient participer à cette enquête d'une durée d'un mois qui permettra de suivre les destructions causées par les raids de la coalition menée par Washington. Selon Amnesty, les preuves recueillies lors d'enquêtes sur le terrain depuis la fin de la bataille contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech), en octobre 2017, ont conduit la coalition à revoir à la hausse son bilan de victimes civiles, passé de 23 à plus de 100 morts. «Des corps continuent, un an plus tard, d'être retrouvés sous les décombres et dans des charniers, ce n'est que la partie immergée de l'iceberg», a déclaré Milena Marin d'Amnesty International.

«Il reste une montagne de preuves à filtrer et l'ampleur des dommages civils est trop importante pour que nous puissions le faire tout seul», a-t-elle ajouté. La coalition avait mené l'an dernier une offensive d'envergure et largué une pluie de missiles contre Raqqa, ex fief de Daech, en soutien aux forces kurdes déployées au sol. D'après Amnesty International, cette enquête participative devrait aider à évaluer l'impact des frappes de la coalition sur les civils bloqués à l'intérieur de Raqqa durant l'opération militaire. «Le déni et le mépris éhontés de la coalition sont inadmissibles. Son offensive militaire a tué et mutilé des centaines de civils puis laissés les rescapés livrés à eux-mêmes», a martelé Milena Marin. Dans le cadre de «Strike Tracker», Amnesty s'est associée à Airwars, une organisation qui évalue les dommages causés aux civils, par le biais d'images aériennes, dans divers conflits.

Kenya

Une Italienne enlevée par des hommes armés

Une bénévole italienne a été enlevée dans un village du sud-est du Kenya par un groupe armé qui a ouvert le feu sur les habitants et blessés cinq personnes, a indiqué, hier, la police. «Les attaquants ont tiré sans faire de distinction sur les habitants» avant d'enlever la ressortissante italienne âgée de 23 ans, lors de cette attaque survenue, ce mardi, après la tombée du jour à Chakama, un village du comté côtier de Kilifi, a déclaré la police dans un commu-

niqué. Trois enfants figurent parmi les blessés, dont un, âgé de 10 ans, a été atteint à un œil. «Ni les raisons de cette attaque ni l'identité des agresseurs n'ont été établis», ajoute la police.

Les blessés ont été conduits dans un hôpital et la police «est déployée pour traquer les criminels», poursuit le communiqué. Les enlèvements d'étrangers sont rares au Kenya, mais ils ont un effet dévastateur sur le secteur crucial du tourisme. Une série de

kidnappings sur la côte en 2011 avait été marquée par la mort d'un Britannique et l'enlèvement de son épouse dans une station touristique sur une île.

Quelques semaines plus tard une Française avait été enlevée chez elle dans l'archipel de Lamu. Peu après, des terroristes du groupe armé «shebab» avait enlevé deux humanitaires espagnols du camp de réfugiés de Dabaab, proche de la frontière somalienne.

• **Coopération**
Le Vietnam déterminé à poursuivre sa coopération étroite avec l'Inde

Le Vietnam est déterminé à poursuivre sa coopération étroite avec l'Inde pour approfondir davantage le partenariat stratégique global entre les deux pays, a affirmé, ce mardi, à Hanoï, le président vietnamien, Nguyen Phu Trong. Lors d'un point de presse à l'issue d'un entretien avec le président indien, Ram Nath Kovind qui effectue une visite d'Etat au Vietnam, Trong a souligné que le Vietnam était attaché à mettre en œuvre les mécanismes et les accords de coopération avec l'Inde qui est un partenaire important pour le Vietnam et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Il a fait savoir que l'Inde joue un «rôle central» dans la structure régionale de l'Asie de l'Est, relevant à cet égard que son pays accorde une grande importance à la politique «Act East» de l'Inde susceptible de dynamiser la coopération avec l'Asie de l'Est. «Le Vietnam attache de l'importance à la position de l'Inde sur la question de la mer de l'Est (mer de Chine méridionale)», a indiqué Trong, mettant l'accent sur le soutien continu de New Delhi à cette question. Pour sa part, le président indien a assuré que «le Vietnam est un pilier stratégique de l'Inde dans sa politique «Act East» et un partenaire de dialogue important du pays au sein de l'ASEAN», ajoutant qu'en tant que partenaires stratégiques globaux, «le Vietnam et l'Inde entretiennent des relations prospères fondées sur la confiance et la compréhension mutuelles, ainsi que sur une coopération étroite au sein de forums multilatéraux».

• **Canada**
Pas de marée noire après un accident sur une plateforme pétrolière

Le pétrole ne fuit plus au large de Terre-Neuve et aucune marée noire n'est attendue après le rejet accidentel dans l'océan Atlantique de 250 000 litres d'hydrocarbures sur le site d'une plateforme de forage, ont indiqué, ce mardi, les autorités canadiennes et la compagnie pétrolière fautive. Un drone sous-marin avait été déployé, lundi, pour inspecter les installations immergées de la plateforme South White Rose, du groupe Husky Energy, à 350 km au sud-est de Saint-Jean de Terre-Neuve, en complément des observations menées en surface par un avion de surveillance et six navires. «Le sous-marin téléguidé n'a pas observé de pétrole à la source» de la fuite, constatée, vendredi, au large de cette grande île du littoral oriental du Canada, a confirmé à l'AFP une porte-parole du producteur pétrolier Husky Energy. «Le pétrole s'est désagrégé» dans l'océan Atlantique nord et aucun risque de marée noire n'est à craindre, a assuré à une radio locale Steve Tessier, PDG de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extra-côtiers (CNLOPB), le régulateur gouvernemental de la production pétrolière dans cette région de la façade atlantique canadienne. Le rejet accidentel de 250 000 litres de brut s'est produit, vendredi, après «une perte de pression sur une conduite sous-marine» reliant la plateforme South White Rose et le pétrolier Sea Rose, du groupe Husky Energy, selon le CNLOPB. «L'origine du déversement va faire l'objet d'une enquête approfondie», a assuré Husky Energy. Quatorze oiseaux de mer «mazoutés» ont été observés, dont trois ont été transportés dans «un centre de désintoxication» ouvert, lundi, selon ce producteur pétrolier canadien. L'accident s'est produit en pleine tempête et avait entraîné un arrêt de la production des quatre plateformes de forage au large de Terre-Neuve.

Interpol

Le Sud-Coréen Kim Jong-yang élu président

La Sud-Coréenne Kim Jong-yang, dont la candidature était «fermement» soutenue par les Etats-Unis face à un général russe, a été élue, ce mercredi, présidente d'Interpol pour un mandat de deux ans, a annoncé la plus importante organisation de police au monde sur Twitter. Kim était déjà présidente par intérim d'Interpol depuis la «démission» subite de son ancien patron, Meng Hongwei, accusé de corruption en Chine et qui a mystérieusement disparu début octobre au cours d'un voyage dans son pays.

Réunis depuis dimanche à Dubaï, les délégués d'Interpol ont élu le Sud-Coréen lors d'une assemblée générale après que la candidature du général de police russe, Alexandre Prokoptchouk, eut suscité une levée de boucliers aux Etats-Unis et des menaces de l'Ukraine et de la Lituanie de quitter l'organisation mondiale de police. Bien que le poste de président soit plus honorifique qu'opérationnel, les critiques de Moscou, craignaient que l'organisation internationale ne devienne un outil du Kremlin pour lutter contre ses opposants politiques en cas d'élection de Prokoptchouk. Le quotidien *The Times* avait affirmé la semaine dernière, citant des sources britanniques, que Prokoptchouk était le favori du scrutin. Les Etats-Unis, par la voix de leur secrétaire d'Etat Mike Pompeo, avaient indiqué, mardi, à la veille du vote, qu'ils «soutenaient fermement» le Sud-Coréen. «Nous encourageons toutes les nations et organisations faisant partie d'Interpol et respectant l'Etat de droit à choisir un chef intègre. Nous pensons que ce sera le cas de Kim», avait déclaré le chef de la diplomatie américaine. Peu après son élection, le nouveau président sud-coréen d'Interpol a estimé que le «monde fait aujourd'hui face à des changements sans précédents qui représentent d'énormes défis à la sécurité et sûreté publiques».

«Nous avons besoin d'une vision claire: nous devons construire un pont vers l'avenir», a-t-il ajouté, cité sur le compte Twitter d'Interpol. L'Argentin Néstor R. Roncaglia

a, lui, été élu vice-président pour les Amériques, pour un mandat de 3 ans, a par ailleurs fait savoir Interpol.

«Tentacules criminelles»

Quatre sénateurs américains avaient appelé, dans une lettre ouverte rendue publique lundi, les délégués des 192 pays membres d'Interpol à rejeter la candidature de Prokoptchouk. «Les événements récents ont montré que le gouvernement russe abusait des procédures d'Interpol pour harceler ses opposants politiques», avait appuyé mardi sur Twitter le porte-parole du Conseil national de sécurité américain Garrett Marquis. Selon sa biographie sur le site Internet du ministère russe de l'Intérieur, qu'il a rejoint dans les années 1990, Alexandre Prokoptchouk a obtenu en 2003 le grade de général de police et commencé à travailler avec Interpol en 2006, d'abord en tant que responsable adjoint du bureau russe de l'organisation. Ce polyglotte a également été chargé de la coopération avec Europol, l'agence européenne de police criminelle, puis nommé au comité exécutif d'Interpol en 2014, avant d'en être élu vice-président en novembre 2016. La Russie va «étendre ses tentacules criminelles à chaque coin de la planète» si Prokoptchouk est élu président, avait également dénoncé sur Twitter le financier britannique William Browder, l'ex-patron du juriste Sergueï Magnitski mort dans une prison russe en 2009. Il avait brièvement été arrêté cette année en Espagne à



cause d'un mandat d'arrêt émis par Interpol, et Moscou tente d'obtenir son extradition depuis des années. L'opposant numéro un au Kremlin, Alexeï Navalny, a quant à lui affirmé sur Twitter que son équipe avait «souffert d'abus d'Interpol à cause de persécutions politiques par la Russie».

Et l'Ukraine et la Lituanie avaient même menacé de se retirer d'Interpol en cas d'élection du général russe. Mais Moscou avait rejeté ces accusations qualifiant les réactions

d'hostilité à la candidature du général de police russe de «politisation inadmissible». Avec son élection à la tête d'Interpol, Kim devra désormais terminer le mandat de quatre ans que Meng devait achever en 2020, mais le véritable patron de l'organisation est dans les faits son secrétaire général. Celui-ci est jusqu'à l'année prochaine l'Allemand Jürgen Stock, qui rappelait début novembre que le poste de président était «essentiellement honorifique».

Afghanistan

Le bilan de l'attentat de Kaboul passe à 55 morts



Le bilan de l'attentat visant un rassemblement religieux, mardi, à Kaboul s'est alourdi à 55 morts au moins et 80 blessés, et les autorités afghanes sont pour l'heure dans l'incapacité d'identifier les auteurs de cette attaque. «Pour le moment, nous ignorons quel groupe armé était derrière cet attentat.

Les investigations n'en sont qu'à un stade préliminaire», a déclaré, ce mercredi matin, une source au sein des services de sécurité. Les insurgés talibans ont démenti pour leur part toute implication dans ce carnage qui visait un rassemblement de théologiens conviés par le Conseil des Oulémas pour célébrer la naissance du prophète Mohammed (QSSSL). Ils ont également condamné cet attentat-suicide. Un kamikaze a activé ses explosifs dans une salle du palais Uranus où se tenait cette manifestation. Le bâtiment, proche de l'aéroport de Kaboul, abrite plusieurs salles de banquet et de mariage. D'après la police afghane, il a réussi à se mêler aux quelque 200 oulémas et disciples qui étaient présents. Le bilan pourrait encore s'aggraver, ont prévenu des sources médicales et gouvernementales, précisant que la plupart des blessés étaient grièvement touchés. «La situation est véritablement épouvantable», a déclaré Mohammad Qaseem, chirurgien à l'Hôpital de Kaboul.

Khashoggi

L'Iran raille les déclarations de Trump sur l'Arabie saoudite

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a tourné en dérision, ce mercredi, la déclaration de Donald Trump réaffirmant l'alliance «inébranlable» des Etats-Unis avec l'Arabie saoudite malgré le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi. «Bizarrement, Trump consacre le premier paragraphe de sa déclaration honteuse sur les atrocités saoudiennes à accuser l'Iran de tous les maux qu'il peut imaginer», a écrit Zarif sur son compte Twitter.

La déclaration du président américain sur l'Arabie saoudite, mardi, a effectivement commencé par une litanie de plaintes sur l'Iran, utilisées pour justifier son soutien inébranlable à Riyad malgré le

meurtre de Jamal Khashoggi au consulat du royaume à Istanbul et les questions sur une éventuelle implication du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane. L'Iran, régulièrement critiqué par les Etats-Unis, est le grand rival de l'Arabie saoudite au Moyen-Orient. «Peut-être sommes-nous aussi responsables pour les feux en Californie car nous n'avons pas aidé à ratisser les forêts», a ironisé le chef de la diplomatie iranienne. Il faisait référence à d'autres propos de Donald Trump sur les feux dévastateurs en Californie, qui avaient suscité des railleries sur les réseaux sociaux. Le président américain avait ainsi affirmé que son homologue finlandais lui aurait dit que les Finlandais «passent beau-

coup de temps à ratisser et nettoyer et à faire des choses (dans la forêt) et ils n'ont pas de problème» d'incendies. Le chef de l'Etat finlandais a toutefois souligné ne pas avoir parlé de ratisage à Trump. Selon plusieurs médias américains, dont le *Washington Post*, dans lequel écrivait le journaliste saoudien et critique du royaume Jamal Khashoggi, l'agence de renseignements américaine CIA n'a plus de doutes sur la responsabilité de Mohammed ben Salmane. «Il se pourrait très bien que le prince héritier ait eu connaissance de cet événement tragique -peut-être, peut-être pas!», a estimé Trump, mardi, mais «les Etats-Unis entendent rester un partenaire inébranlable de l'Arabie saoudite».

- Indonésie

Un cachalot retrouvé mort avec 6 kg de plastique dans le ventre

Un cachalot a été retrouvé mort, en Indonésie, avec 115 verres en plastique et 25 sacs du même matériau dans l'estomac, une nouvelle illustration des problèmes de déchets de l'archipel qui inquiètent les écologistes. Au total, près de six kg de plastique ont été découverts dans la carcasse de 9,5 m de long qui s'est échouée, lundi, dans le Parc national de Wakatobi, aux Célèbes, dans le sud-est de l'Indonésie. Outre les verres et les sacs, l'estomac du cétacé contenait des tongs et des bâches en lambeaux, a expliqué à l'AFP, ce mercredi, La Ode Saleh Hanan, patron de l'Office du tourisme du parc. Quatre bouteilles en plastique ainsi que du raphia ont également été découverts, a précisé l'organisation écologiste WWF Indonesia, qui était présente quand la carcasse a été ouverte. La cause du décès n'est pas encore connue, mais il est très possible qu'il ait été provoqué par l'ingestion du plastique, a déclaré à l'AFP Dwi Suprapti, coordinateur de l'organisation de défense de l'environnement pour les espèces marines. Le district de Wakatobi, qui comprend quatre îles pittoresques entourées par une réserve marine, a demandé au gouvernement central de l'aider à faire face aux problèmes des déchets dans l'eau. Quatrième pays le plus peuplé au monde avec quelque 255 millions d'habitants, l'archipel d'Asie du Sud-Est est le deuxième producteur mondial de déchets marins après la Chine. Environ 1,29 million de tonnes sont jetées chaque année en mer, ce qui provoque des dégâts immenses sur les écosystèmes et la santé. En 2017, les autorités avaient décrété un «état d'urgence déchets» sur une plage de Bali ensevelie sous les débris. L'archipel aux 17 000 îles s'est engagé à réduire les déchets marins de 70% d'ici à 2025. Mais du fait de la faiblesse de ses infrastructures et du manque de prise de conscience de la population, cet objectif devrait être difficile à atteindre.

Centre de Développement des Energies Renouvelables L'utilisation limitée des pyrotechniques a fait baisser la pollution la nuit du Mawlid Ennabawi Echarif

La baisse «drastique» de l'utilisation des produits pyrotechniques par rapport aux années précédentes a fait sensiblement baisser la pollution de l'air la nuit du Mawlid Ennabawi Echarif, célébrée, ce mardi, a indiqué le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER).

Les niveaux de pollution atmosphérique par les particules fines et les gaz toxiques, suivis et calculés régulièrement par la Station d'observation atmosphérique (NESMA) du CDER ont été mesurés la nuit de lundi 19 novembre en cours en vue d'évaluer l'impact des produits pyrotechniques utilisés durant cette fête religieuse. Ce suivi a permis de constater une «baisse sensible» de la pollution de l'air par rapport aux années précédentes, selon la Station qui fait état d'une baisse drastique de l'utilisation des pyrotechniques cette année. «Contrairement aux années précédentes, les niveaux de la pollution atmosphérique mesurés au

niveau de la station atmosphérique durant la nuit de célébration du Mawlid Ennabawi ont sensiblement diminué grâce à la baisse drastique de l'utilisation des produits pyrotechniques cette année par rapport aux années précédentes», souligne la même source. A cela s'ajoutent les conditions météorologiques (fortes pluies) qui ont permis l'élimination des particules de l'atmosphère à travers le phénomène de lessivage. La Station du CDER précise que la moyenne journalière des particules de diamètre inférieur à 1 micromètre, appelées communément particules inhalables, qui englobent plusieurs polluants en plus du carbone suie enregistrée la nuit du 19

novembre a été de 3,14 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) ce qui est inférieur à la moyenne du carbone suie seul enregistrée l'année passée durant la même fête ($3,84 \mu\text{g}/\text{m}^3$) et avec les mêmes conditions météorologiques. Cela représente une diminution de 18,22%. A noter que la Station d'Observation Atmosphérique, installée au sein de l'hôpital Mustapha-Bacha (Alger-Centre), mesure en continue les particules de carbone suie, les particules fines, l'ozone, les oxydes d'azote, le méthane, les hydrocarbures totaux, en plus des paramètres météorologiques. **M. O.**

Consumer Electronics Show - CES 2019 Samsung fait une razzia et remporte 30 prix de l'innovation

Rendez-vous incontournable de l'innovation technologique, les prix «CES Innovation Awards», sponsorisés par l'Association des Technologies Grand Public, ont été marqués cette année par une véritable razzia de Samsung Electronics qui a vu 30 de ses nouveaux produits innovants reconnus comme lauréats des «CES 2019» pour leur design et leur ingénierie «exceptionnels». Parmi lesquels, on notera deux distinctions dans la catégorie «Best of Innovations», a annoncé un communiqué de presse de Samsung Algérie.

Ce programme prestigieux récompense en effet, des appareils et des services affichant une conception et une ingénierie «exceptionnelles» dans les technologies de pointe et les prix en question mettent en avant l'héritage des réalisations de Samsung dans le développement des innovations révolutionnaires qui propulsent l'industrie vers l'avenir. Cette année, les lauréats récompensés de Samsung appartiennent à plusieurs catégories dont les affichages visuels, les fitness, les sports et la biotechnologie, les accessoires de combinés sans fil, la domotique intelligen-

te, la réalité virtuelle et augmentée, le matériel informatique, les composants et périphériques, audio-vidéo embarqués et durabilité et éco conception. Le PDG de Samsung Electronics de l'Amérique du Nord a déclaré à cette occasion que son groupe a consenti des investissements importants dans les domaines de la 5G, de l'IoT et de l'IA au cours de l'année écoulée et assure que c'est un «honneur» d'être reconnu pour leur détermination à «aider» les consommateurs et le secteur de l'Industrie à faire ce que l'entreprise a réalisé jusqu'ici. «Je suis tellement fier de la créativité, de la motivation et de l'approche novatrice de l'équipe pour commercialiser les meilleures solutions», a souligné Tim Baxter. Parmi les produits primés au «CES 2019», figurent Samsung Galaxy Note9 un puissant smartphone qui offre des performances tout au long de la journée, le chargeur «Wireless Charger Duo» qui combine le support de charge sans fil, soit le chargeur deux en un à chargement «rapide» permet aux utilisateurs de charger rapidement leur téléphone avec un autre télé-

phone compatible Qi et le «Galaxy Tab S4», une tablette Android deux en un conçue pour les personnes souhaitant en faire plus en déplacement et qui permet de travailler plus «intelligemment». «Avec Samsung DeX, une batterie longue durée, un S Pen raffiné, quatre Haut-Parleurs réglés par AKG, cette nouvelle tablette facilite la productivité et procure un divertissement plus immersif, à tout moment, n'importe où», explique la marque sud-coréenne. On compte également parmi les lauréats le «Samsung Galaxy Watch», une «smart Watch» haut de gamme et puissante pour ceux qui «veulent tout faire» tout en étant «performante» en gardant un joli design. «Avec plus de 39 exercices et activités surveillés et de nouvelles fonctionnalités de gestion du sommeil et du stress, la puissante smart Watch permet aux consommateurs de rester concentrés sur leurs objectifs de santé et de bien-être», soutient la même source qui citera «Samsung DeX», une station qui offre aux utilisateurs une expérience «semblable» à un PC directement à partir de leur appareil mobile phare Samsung Galaxy. D'autres produits ont

fait sensation lors des «CES 2019». On pense à «Smart Things Tracker», un petit dispositif de suivi GPS léger et connecté via un réseau LTE-M qui aide les utilisateurs à suivre rapidement et avec plus de précision n'importe quel objet, au «HMD Odyssey +», un casque de réalité mixte de Windows qui «captive» les utilisateurs avec des détails «incroyablement précis», le «Samsung LM302S», la plateforme d'éclairage de nouvelle génération la «plus orientée» et conçue pour améliorer l'efficacité du travail en obtenant un rythme circadien plus «sain» ou encore le Samsung «SSM-U Series», un nouveau type de module intelligent, le «Samsung 256GB 3DS DDR4 RDIMM», un module de mémoire DDR4 et de densité la plus élevée du secteur, le plus rapide du marché du reste et destiné aux plateformes de serveur d'entreprise de nouvelle génération, et le «Samsung 512GB Universal Flash Storage», le premier système «eUFS» (Universal Flash Storage) intégré du secteur, destiné aux systèmes audiovisuels automobiles et aux appareils mobiles phares de la prochaine génération. **N. I.**

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
 MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa
 NIF : 099742260337519

AVIS RECTIFICATIF N° 0125/18 D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS N° 0094/18

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 - TIPASA WILAYA DE TIPASA informe l'ensemble des soumissionnaires qu'il a été procédé à la rectification de l'avis d'attribution provisoire ayant paru dans les quotidiens nationaux «L'Echo d'Algérie» et «El MOUHARIR EL YOUNI» le 05/09/2018 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya de Tipasa du projet suivant :

Désignation de l'entreprise	Localisation des lots du projet	N° Plis	Montant de l'offre en DA / TTC	Montant de l'offre corrigé DA / TTC	Délai d'exécution	Note technique	Critères de choix
SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	Commune de Gouraya Cité 50 logts	02	4.795.564,00	4.795.564,00	60 jours	67/100	Offre Moins-disante
MESSAOUDENE BOUALEM NIF : 196442290015332	Commune de Gouraya Cité 80 logts	03	5.432.603,60	5.432.603,60	30 jours	100/100	Offre Moins-disante
SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	Commune de Cherchell Cité 30 logts EZIANIA	02	2.057.082,00	2.057.082,88	60 jours	67/100	Offre Moins-disante
ETB BELABES ABDELKADER NIF : 001742052483636	Commune de Cherchell Cité 200/500 logts DNC	05	7.239.780,00	7.239.780,00	60 jours	53/100	Offre Moins-disante
ETB BOUKLOUCHE DJELLOUL NIF : 170420600028134	Commune de Cherchell Cité 50 logts APC CNEP	02	3.596.093,12	3.596.093,12	45 jours	55/100	Offre Moins-disante
ETB ALMANI DJILLALI NIF : 182422201604106	Commune de Cherchell Cité 140 logts Mustapha Rachedi	01	4.027.648,10	4.027.648,10	90 jours	54/100	Offre Moins-disante
SARL SEBAI CONSTRUCTION NIF : 001742052483636	Commune de Cherchell Cité 18 logts MENAI	01	1.727.453,80	1.727.453,80	30 jours	73/100	Offre Moins-disante
ETB DJRIOU BENZIANE NIF : 0007020190194452	Commune de Fouka Cité 240 logts	02	10.957.750,38	10.957.750,38	60 jours	65/100	Offre Moins-disante
ETB ZENAGUI ABDELKADER NIF : 198002070007062	Commune de Fouka Cité 200 logts	02	10.351.501,10	10.351.501,10	60 jours	57/100	Offre Moins-disante
ETB MOUKLI OURIDA NIF : 275154700466153	Commune de Bouharoun Cité 123 logts	02	8.967.508,48	8.967.508,48	60 jours	71/100	Offre Moins-disante
SARL SOUFRALIL NIF : 001616101120037	Commune de Tipasa Cité 143/317 logts	01	7.128.840,00	6.938.940,00	40 jours	55/100	Offre Moins-disante
SARL ZIMOBAT NIF : 001442019026054	Commune de Tipasa Cité 174/317 logts	02	8.341.335,00	8.103.060,00	60 jours	54/100	Offre Moins-disante
ETB BOUBEKEUR HAKIM NIF : 198010220043151	Commune de Douaouda Cité 200 logts	03	11.180.947,50	11.180.947,50	90 jours	80/100	Offre Moins-disante
ETB GUERNI ALI NIF : 1988070104366824	Commune de Douaouda Cité 50 logts	01	1.864.990,00	1.864.990,00	60 jours	70.99/100	Offre Moins-disante
ETB ZIDOUR AHMED NIF : 198142020059726	Commune de Koléa Cité 162 logts Kerkouba	02	4.857.824,80	4.857.824,80	90 jours	66/100	Offre Moins-disante
ETB TIR ABDELHAMID NIF : 198110130051641	Commune de Koléa Cité 188 logts Kerkouba	01	4.870.011,00	4.870.011,00	90 jours	67/100	Offre Moins-disante
ETB MELLIKA RAMDANE NIF : 198326020026243	Commune de Koléa Cité 188 logts route Bou Ismaïl	01	8.092.029,20	8.092.029,20	60 jours	56/100	Offre Moins-disante
SARL SEBAI CONSTRUCTION NIF : 001742052483636	Commune de Larhat Cité 30/50 logts	01	1.503.355,25	1.503.355,25	60 jours	73/100	Offre Moins-disante
ETB TEKFI MOHAMED AMINE NIF : 189422200442146	Commune de Larhat Cité 20/50 logts	01	843.823,06	843.823,06	30 jours	52/100	Offre Moins-disante
ETB MERIEM KHERAFA AEK NIF : 196602190072727	Commune de Messelmoun Cité 20 logts	02	1.524.119,75	1.524.119,75	60 jours	59/100	Offre Moins-disante

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa - adresse : Cité administrative AU 1 Tipasa wilaya de Tipasa dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'OPGI de TIPASA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Sudoku N° 1949

9x9 Sudoku grid with numbers 7, 3, 4, 2, 2, 4, 6, 8, 1, 3, 2, 6, 6, 8, 6, 9, 3, 3, 7, 2, 9, 7, 7, 4, 2, 9, 6, 8, 5

Codes N° 1949

13-letter code: B G

19-letter code: V M F H D

Ramené dans son pays

19x19 grid for 'Ramené dans son pays' with numbers 1-19 and letters P, B, G, H, D

Une chanson de Pierre Bachelet

19-letter code: 3 2 1 4 5, 2 14 2 10 4, 19, 2 14 12 5 1, 4 12 13 4, 19 5 4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai

7-letter code: [] [] [] [] [] [] []

- ABAISSE, ADMISE, ALLUMEE, APPLAUDI, BLAGUE, CABOTAGE, CONCEVOIR, DEPLIEE, DESIRANT, DEVOUE, DIESE, ENTOURAGE, ETAGEE, FIEFFEE, FIGUE, GRAFFITI, JESUITE, LOYALISME, METRAGE, PAYER, REBATIE, REDIT, REJOUR, SINGLE, TOISEE, VERDOYER, VIRAGO

19x19 grid for 'Pêle-mêle' containing words from the list

Mots fléchés N° 1949

9-letter code: 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

Large crossword grid with words: Se pavane, Absolut!, Agence, Echelle à foin, Convenable, Chargée, Enlever les pointes, Avion rapide, Produit de ruche, Faire le vide, Indigente, 5, 4, Arrestation massive, Grande voie, 9, Rapportée, Possèdes, détiens, Mécontent, Légume à côtes, Vend au rabais, Mécontent, Légume à côtes, Passe en revue, Maladie de la vache folle, Rendre plus net, Fléchissement d'activité, Accès d'ardeur, Divine beauté, Savoure sa sucette, Élément vital, Bague, 6, Confusion, Oui du Sud, Le cinéma en est un, Île avec pont, Dépôt de cheminée, Immobiliser, Bréhat, peut-être, 1, Axe de véhicule, Fréquent, Fait une boucle, Ils servent à attacher, Chemin de fer, 3, Supposition, Domaine féodal, Période de géologie, Imbu de lui-même, Bourricots, À moi, Évoque le nickel, Changement de voix, À moitié, Période de vie, Non employé, Présente une émission, 2, Éléments des poissons, Donc à élever, 8

Solutions

Solutions for Mots codés, Mots fléchés, and Sudoku



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Djourouh El Hayet
10h00 : Dar Da Méziane III
10h30 : E'thawre El Khariq
11h00 : La Semaine Eco
12h00 : Journal télévisé en français

12h20 : Kole Awladi
13h35 : Hadaïque Oua Moudoun
14h05 : Assrar El Madhi II
14h50 : Entre parenthèses
16h00 : Football : USMBA-CRB
18h00 : Journal télévisé en amazigh

18h20 : Radjeli Chef
19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Taghit
20h00 : Journal télévisé du 20 h
20h45 : Vestiges et Patrimoine
21h15 : Ciné Thématique



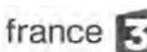
23h00 : New York, section criminelle

En rentrant de la messe, Ryan Conlon, médecin, est sauvagement assassiné par un individu cagoulé qui prend la fuite à moto. Quand ils arrivent sur place, Goren et Eames interrogent sa femme. Celle-ci a été ligotée et frappée par le meurtrier. Les premiers soupçons se portent...



21h10 : L'émission politique

Face à l'urgence climatique et à quelques jours de la COP24 - du 3 au 14 décembre - à Katowice, en Pologne, Nicolas Hulot est l'invité de ce grand rendez-vous. L'ancien ministre de la Transition écologique et solidaire s'exprime pour la première fois depuis son départ du gouvernement le 28 août dernier. Celui qui n'avait prévenu ni le président de la République Emmanuel Macron, ni le Premier ministre Edouard Philippe de sa décision racontera quelles leçons...



21h00 : Aux animaux la guerre

Bruce et Martel finissent par commettre l'irréparable. Sur un trottoir de Strasbourg, ils enlèvent une fille superbe que les Benbarek leur ont désignée. Pour les deux hommes, ce rapt devait être la solution à leurs problèmes... mais tout part en vrille. Car la Belle échappe à la surveillance...



21h07 : Hangman

Une femme est retrouvée pendue à un arbre près d'une école primaire. Les policiers découvrent un dessin macabre représentant le jeu du pendu près du cadavre. Chargé de l'enquête, le lieutenant Will Ruiney fait appel à son ami Ray Archer, expert en criminologie à la retraite, pour l'aider à trouver l'assassin. Bientôt, une 2^e victime est retrouvée...



20h55 : Ad vitam

Dix ans avant de devenir le leader de la fondation Avenir, Virgil Berti était un adolescent apparemment sans histoire. Alors que les émeutes de la jeunesse se succédaient dans la rue, ce jeune homme taciturne et en mal de vivre a - dans le secret - été impliqué dans une tragédie. Retour en détail sur les événements.



21h00 : La faute

Entre ses trois enfants et son travail, Lisa est constamment débordée. Un matin, son amie Claire s'inquiète parce que sa fille, Lucie, ne répond pas à ses messages. L'adolescente était censée dormir chez sa copine Chloé, la fille de Lisa. Mais la jeune fille, souffrante, n'avait pas pu accueillir sa camarade...



21h10 : Enquête sous haute tension

Située à proximité de la frontière espagnole, de l'océan Atlantique et du bassin d'Arcachon, l'autoroute du Sud-Ouest est l'une des plus fréquentées du pays. Pour assurer la sécurité des automobilistes, les gendarmes ont mis en place des pelotons autoroutiers qui patrouillent 24h/24. Pendant plus de 6 mois...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Coupe du Monde 2018 d'escrime (Fleuret féminin - Etape d'Alger)

156 athlètes engagées

Cent-cinquante-six (156) athlètes, représentant 37 pays, ont confirmé leur participation à la première étape de la Coupe du Monde 2018 de fleuret féminin, prévue du 23 au 25 novembre courant à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

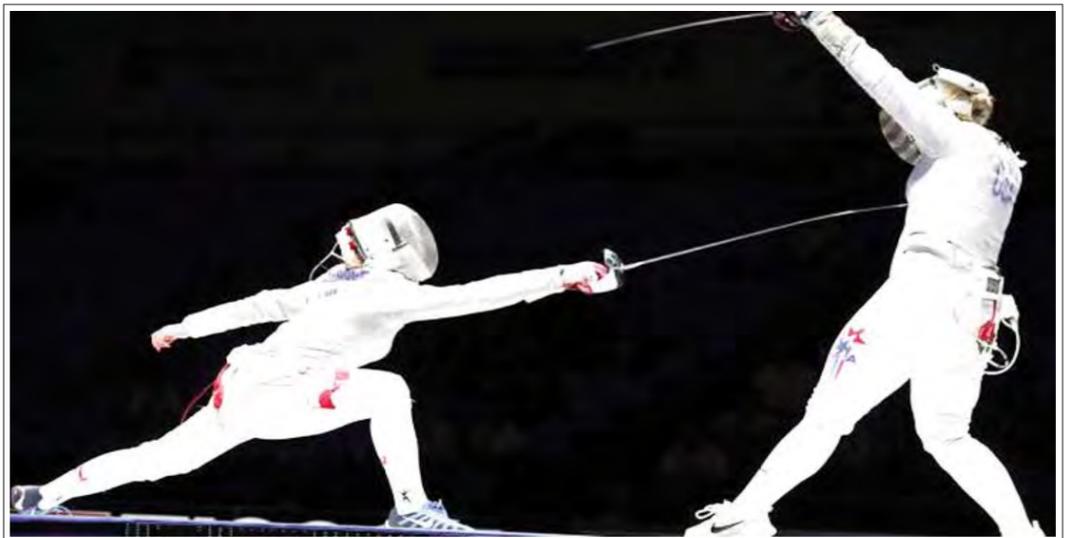
Il s'agit de : Algérie (6), Argentine (1), Brésil (1), Canada (6), Chili (1), Chine (7), Croatie (1), République tchèque (1), Danemark (1), Egypte (3), Espagne (4), Finlande (1), France (12), Grande-Bretagne (3), Allemagne (8), Grèce (1), Hong Kong (6), Hongrie (6), Irlande (3), Italie (12), Japon (12), Corée du Sud (7), Maroc (1), Mexique (1), Pays-Bas (1), Pologne (12), Portugal (1), Roumanie (1), Russie (12), Slovaquie (1), Chine Taipei (3), Tunisie (3), Turquie (1), Emirats arabes unis (1), Ukraine (4) et Etats-Unis (12). Les six Algériennes engagées dans les épreuves individuelles de cette compétition sont : El Houari Narimène, Inès Fellah, Chaïma Nihel Guemmar, Meriem Mebarki, Yasmine Tantast et Sonia Zeboudj. Pour ce qui est des épreuves «par équipes», la Direction technique nationale (DTN) a jeté son dévolu sur le quatuor El Houari - Fellah - Mebarki - Zeboudj pour représenter l'Algérie, alors que leurs compatriotes Guemmar et Tantast ne seront pas concernées. «Comme ce fut le cas avec le sabre masculin il y'a quelques jours, l'objectif de nos athlètes sera de profiter de cette occasion unique de côtoyer le haut niveau, pour apprendre et essayer de progresser» a indiqué le

président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim Bernaoui, considérant qu'il serait «prétentieux de viser plus, car le niveau de préparation de la sélection algérienne est nettement inférieur» à celui de ses concurrentes.

Les épreuves individuelles sont prévues les 23-24 novembre, alors que les épreuves «par équipes» auront lieu le lendemain, 25 novembre, également à la salle Harcha. Selon les organisateurs, les délégations étrangères commenceront à arriver dans la matinée du jeudi 22 novembre, alors que leur départ est prévu le 26 du même mois, au lendemain de la clôture de cette étape.

Rétablie, Anissa Khelfaoui devrait reprendre en décembre

La fleuretiste algérienne Anissa Khelfaoui, entièrement remise d'une blessure aux ligaments croisés d'un genou «devrait pouvoir reprendre la compétition au mois de décembre prochain», a-t-on appris, hier, auprès du président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim Bernaoui. «A présent, elle est entièrement guérie et elle



devrait pouvoir reprendre la compétition dès le mois de décembre prochain», a indiqué le président de la FAE. Khelfaoui s'était rompue le ligament antérieur du genou gauche pendant la Coupe du Monde de fleuret féminin, disputée l'an dernier à Alger. Elle a dû se faire opérer dans la foulée, avant d'observer un repos de six mois. Etablie au Canada, l'Algérienne de 27 ans y effectue actuellement sa

rééducation, pour préparer son retour à la compétition. Considérée comme la figure de proue de la sélection algérienne de fleuret féminin, Khelfaoui sera «la grande absente» de la 1^{ère} étape de la Coupe du Monde 2018, prévue du 23 au 25 novembre courant à la salle Harcha (Alger). En son absence, la Direction technique nationale (DTN) a jeté son dévolu sur El Houari Narimène, Inès Fellah, Chaïma Nihel Guemmar,

Meriem Mebarki, Yasmine Tantast et Sonia Zeboudj pour représenter les couleurs nationales dans cet événement planétaire, que l'Algérie abrite régulièrement depuis cinq ans. Les épreuves «par équipes» de ces Mondiaux 2018 seront disputées par le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj, alors que leurs compatriotes Guemmar et Tantast ne seront pas concernées.

Lancement officiel de la saison 2018-2019 de natation Une participation record au Championnat national interclubs Open d'Alger les 23 et 24 novembre prochains



La Fédération algérienne de natation inaugure officiellement la nouvelle saison des compétitions avec l'organisation du Championnat national interclubs Open (garçons et filles) en petit bassin (25 mètres), ce vendredi 23 novembre 2018 à partir de la piscine semi-olympique Baha-M'hamed de Bab Ezzouar à Alger. La compétition qui se prolongera sur deux jours (23 & 24 novembre) enregistre cette année une participation record avec l'engagement de 511 nageuses et nageurs issus de 30 clubs représentant 10 ligues des différentes wilayates du pays. La ligue d'Alger est la plus représentée avec 15 clubs, Sétif (4 clubs), Oran (4 clubs),

Tlemcen et Tipasa (2 clubs), Béjaïa, Boumerdès, Jijel, Batna et Blida (avec un club). Le programme du Championnat propose les mêmes épreuves en garçons et filles, soit : 50 m, 100m, 200m, 400m, 800m (nage libre) et 4x50m (nage libre mixte), 50m, 100m, 200m, (Dos), 50m, 100m et 200m (Brasse), 50m, 100m et 200m (Papillon), 100m, 200m et 400m (quatre nages) et 4x50m (quatre nages mixte). Le Championnat se déroulera en trois séances dont deux matinales à partir de 8h30 et une séance dans l'après-midi du vendredi à partir de 17h00. La cérémonie de remise des trophées aux clubs lauréats se déroulera le samedi en fin de matinée.

Raflé

4^e tournoi national à Oran

Le 4^e tournoi national de raflé en individuel et doublette seniors dames et messieurs aura lieu ces jeudi et vendredi à la salle omnisports Hachemi-Hantaz d'Aïn El Turk (Oran), a-t-on appris, mardi, des organisateurs. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de raflé et de billard (FARB), verra la participation de 16 équipes en dames et messieurs issues de 12 Ligues de wilayas du pays. La 1^{ère} journée de ce tournoi national sera consacrée aux éliminatoires en individuel et en doublette, alors que les finales auront lieu vendredi. Le championnat national est composé de cinq tournois, à l'issue desquels les meilleures équipes en dames et messieurs seront qualifiées pour la phase finale pour le titre national.

Les sélections algériennes de RSX et laser Radial (filles) effectuent un stage bloqué du 20 au 25 novembre 2018 à l'Ecole nationale de voile d'Alger-Plage (Est) en vue des importantes échéances internationales à venir, a-t-on appris, mardi, auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). Les cinq athlètes qui composent la sélection RSX sont : Meriem Rezouani, Katia Belabbès, Amina Berrichi, Sara

Hammaoui, et Lina Aït Ali Ouslimane. En Laser Radial, les 6 athlètes retenues pour ce stage sont : Akil Nouha, Lechheb Sana, Karassane Malia, Dia Ryma, Touabti Racha et Abdelfatah Maïssa. Avec quatre athlètes sur les six convoquées en Laser Radial, le Club Nautique de Tipasa (CNT) est le plus représenté dans ce stage, comptant également des véliplanchistes du CNM Alger, JSM Alger et Sindbad Oran.

Voile

Les sélections féminines de RSX et Laser Radial en stage du 20 au 25 novembre à Alger-Plage



Ligue 1 Mobilis Des matches importants pour les mal-classés



Suite et fin de la 15^e journée de la Ligue 1 Mobilis, ce week-end, avec la programmation de trois matches, ce jeudi, et un autre le vendredi. Des rencontres intéressantes à suivre et surtout déterminantes pour la suite du parcours de nombreuses équipes. Ainsi, dans la lutte au maintien qui s'annonce d'ores et déjà âpre et indécise, l'empoignade, cet après-midi, entre l'USMBA et le CRB vaudra le déplacement.

Deux points seulement séparent les deux équipes au classement. Le Chabab qui a déclenché l'opération sauvetage, doit impérativement éviter la défaite à Sidi Bel-Abbès. Les fans belouizdadis vont se déplacer en masse pour soutenir leur équipe. Ils ne seront pas de trop, car la mission de leurs protégés ne sera guère facile devant des Bel-Abbésiens déterminés, eux aussi à l'emporter, surtout après leur défaite devant Aïn M'lila, la semaine passée. Autre équipe en quête de points, le MOB qui accueille une formation de l'ESS en crise de résultats. Ce sera un match spécial pour Kheireddine Zetchi, le coach des Crabes et son adjoint Malik Zorgane face à leur ancienne équipe. Les Bejaouis qui n'arrivent plus à gagner, espèrent arrêter enfin cette spirale de résultats négatifs, alors que l'Entente sait qu'une nouvelle contreperformance l'éloignerait presque définitivement de la course au titre. Le DRB Tadjenanet, pour sa part, joue gros à domicile, face au Paradou qui carbure bien en ce moment.

La pression sera sur le Difaâ qui occupe l'avant-dernière place au classement. C'est dire l'importance des trois points pour les poulains de Bougherara. Enfin, la JSK rendra visite à Bordj ce vendredi, avec comme mot d'ordre se racheter de la défaite subie à Tizi-Ouzou devant le CSC. Le match se déroulera à huis, ce qui consistera un petit avantage pour les Kabyles. Mais le CABBA, autre menacé par le spectre de la relégation, n'a pas d'autre choix que l'emporter chez lui. Ce qui promet des débats serrés, même en l'absence du public.

A. N.

Le programme :

Jeudi 22 novembre
Bel-Abbès : USMBA-CRB 16h
Béjaïa : MOB-ESS 18h
Tadjenanet : DRBT-PAC 18h

Vendredi 23 novembre
BB-Arréridj : CABBA-JSK 16h



Cameroun 3 -Algérie 0 Les Camerounaises «plus expérimentées», reconnait Fertoul



La sélectionneuse algérienne de l'équipe nationale de football (dames) Radia Fertoul a reconnu la «supériorité» et l'«expérience» du Cameroun, large vainqueur, mardi soir, de l'Algérie (3-0), lors de la 2^e journée (Gr. A) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 qui se déroule au Ghana. «Je tiens à féliciter les Camerounaises. Elles sont beaucoup plus expérimentées que nous et ont des joueuses qui ont joué dans presque toutes les équipes nationales pour arriver où elles sont aujourd'hui. Elles étaient finalistes lors des deux dernières éditions et ont disputé la Coupe du Monde. Elles ont donc beau-

coup d'expérience dans leur équipe, contrairement à nous qui sommes jeunes», a affirmé Fertoul, citée par le site de la Confédération africaine de football. Il s'agit de la 2^e défaite concédée par les coéquipières de Myriam Benlazar, après celle essuyée en match d'ouverture, samedi, face au Ghana (1-0). Un nouveau revers qui compromet sérieusement les chances des Algériennes de figurer dans le carré d'as. «Nous avons perdu notre joueuse-clé trois semaines avant le tournoi (Naïma Bouhani), l'équipe avait été construite autour d'elle, ce qui a affecté notre stratégie, mais je n'ai rien à reprocher à mes joueuses. Il nous reste un match à jouer, vendredi, contre le Mali. Nous verrons comment nous pourrions nous organiser pour éviter une 3^e défaite d'affilée. Je reste confiante pour l'avenir du football féminin algérien. Nous devrions pouvoir aligner une équipe très compétitive au cours des prochaines années», a-t-elle espéré. De son côté, le sélectionneur du Cameroun, Joseph Brian Ndoko, a estimé que le match n'était pas facile en dépit du score large : «Nous avons examiné les atouts et les défauts de l'Algérie et nous avons travaillé sur ces bases. En dépit du score conséquent, le match n'a pas été facile car l'Algérie a une bonne équipe et elle a plutôt bien joué. Notre prochain match sera contre le Ghana et nous allons l'aborder de la même manière que pour les deux matches précédents». Dans l'autre match du groupe A, le Mali a créé la surprise en s'imposant face au pays organisateur (2-1), se rachetant de fort belle manière après la défaite subie d'entrée face au Cameroun sur le même score. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales prévues le 27 novembre et les trois premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial-2019 en France.

Ligue 2 Mobilis - USM Annaba La LFP se dessaisit de l'affaire des salaires impayés



La commission de discipline de la Ligue a annoncé, lundi 19 novembre, qu'elle se dessaisissait de l'affaire des salaires impayés des anciens joueurs de l'USM Annaba en faveur de la Commission nationale des résolutions des litiges (CNRL). Les membres de la commission se sont appuyés sur une circulaire de la FIFA datant du 09 mai 2018, pour passer le dossier à la CNRL, organe de la Fédération algérienne de football (FAF). Pour rappel, l'affaire des salaires impayés par le club de l'Est algérien a été traitée par les deux instances du football algérien, la LFP avait donné un délai jusqu'au 15 novembre, alors que la FAF avait accordé 6 mois aux dirigeants de l'USM Annaba. Le président des Rouge et Blanc avait déclaré, il y a deux semaines : «Nous sommes en train d'assister à une vraie mascarade dans notre football, et croyez-moi, je ne vais pas me laisser faire.» Il a ajouté : «J'attaquerai la FAF et la LFP au niveau de la FIFA avec les différents délais qu'ils m'ont accordés.»



Eliminatoires CAN-2019 - U23 Guinée Equatoriale-Algérie au 2^e tour

L'Algérie affrontera la Guinée Equatoriale au 2^e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (U23) de football dont la phase finale aura lieu en Egypte en 2019. La sélection algérienne des U23 était exemptée du tour préliminaire de la compétition tandis que la Guinée Equatoriale s'est qualifiée au second tour aux dépens de Sao Tomé-et-Principe (1-1, 3-1). Les Algériens se déplaceront à Malabo pour le match aller avant d'accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu entre le 18 et le 26 mars 2019. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera au troisième et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation entre le Gabon et le gagnant du match Ghana-Togo. Les matchs aller et retour Ghana-Togo auront lieu au mois de décembre en raison du déroulement, actuellement au Ghana, de la CAN-2018 féminine. La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U23 se déroulera du 8 au 22 novembre 2019 en Egypte. Elle servira de qualification pour le tournoi olympique de Tokyo en 2020. Les trois premiers défendront les couleurs de l'Afrique aux JO, tandis que le quatrième disputera un match de barrage contre une équipe de la Confédération asiatique de football.

Mustapha Dahleb dans le Top 100 des joueurs africains de l'histoire

Le légendaire international algérien Mustapha Dahleb a été classé à la 39^e place dans le Top 100 des joueurs africains de l'histoire, selon le site d'Orange consacré au football. Dans ce classement publié ce mercredi, Orange Football Club se propose de faire redécouvrir les 100 valeureux chevaliers du ballon rond qui ont fait la gloire et la fierté du football africain au cours des dernières décennies. Dans son invité du jour, il rend hommage au «légendaire maître à jouer» algérien du Paris Saint-Germain (PSG), Mustapha Dahleb, classé 5^e meilleur buteur de l'histoire du club parisien en Ligue 1 française avec 98 buts entre 1974 et 1984. Mustapha Dahleb, qui avait fait le bonheur du Chabab Riadhi de Belcourt (CRB) au temps des Lalmas, Achour, Selmi et Kalem, est considéré comme étant l'un des meilleurs joueurs de sa génération et l'un des plus talentueux footballeurs à avoir évolué dans le championnat de France. «Elu Fennec du siècle (meilleur joueur algérien du siècle), Dahleb alias Moumous, c'était les dribbles chaloupés, l'élégance omniprésente et la classe incarnée», a écrit Orange Football Club, rappelant que cet international algérien fut désigné meilleur joueur étranger du championnat de France lors de la saison 1976-1977 par France Football. «Le fantasque gaucher a disputé 310 rencontres sous le maillot parisien, remportant notamment la Coupe de France à deux reprises en 1982 et en 1983». Les Algériens ont gardé de lui de beaux souvenirs sous le maillot de la sélection nationale, notamment durant l'épopée algérienne lors de la Coupe du Monde 1982 en Espagne qui s'est notamment soldée par le succès retentissant de l'Algérie face à l'Allemagne (2-1).

CAF

L'arbitrage dans le collimateur

Un vent de changement souffle-t-il sur la CAF ? Une chose est sûre, la plus haute instance du football africain connaît depuis l'élection, en mars 2017, du nouveau président, Ahmad Ahmad, de vastes réformes dont la plus importante est la modification du calendrier de la CAN, puisque la phase finale se disputera, désormais, en juin-juillet avec 24 équipes au lieu de 16.

Ainsi que le changement des dates des compétitions interclubs, à partir de la saison prochaine qui auront lieu du mois d'août au mois de mai de l'année suivante, pour s'aligner sur les coupes européennes. Il faut dire que le long règne de son prédécesseur, le Camerounais Issa Hayatou, a plongé la CAF dans une sorte de léthargie lénifiante. Elle est devenue par la force des choses un petit royaume que Hayatou et son clan tenait de main de fer. D'ailleurs, sa destitution a surpris tous les observateurs tellement on le pensait indéboulonnable à la tête de la Confédération. Aujourd'hui, les nouveaux responsables s'attaquent à un dossier délicat, héritage encombrant de l'ère Hayatou, celui de l'arbitrage. Tous les spécialistes et même les profanes savent que l'arbitrage dans les compétitions africaines est corrompu. C'est un secret de polichinelle. D'ailleurs, un président d'un club algérien nous a confié que s'il ne payait pas l'arbitre, c'est le club adverse qui le fera. C'était une pratique courante qui profitait plus aux équipes nord-africaines, il faut le reconnaître. Mais en juillet, 2018, une première : la CAF sus-

pend, pour corruption, 10 arbitres de différentes nationalités pour des périodes allant de deux à dix ans, dont un arbitre assistant qui avait été présélectionné pour le Mondial-2018 en Russie. On imagine que c'est le début d'une campagne de «nettoyage» visant une corporation complètement gangrénée par ce fléau. Mardi dernier, l'arbitre algérien Mehdi Abid Charef, et le Zambien Janny Sikazwe, ont été suspendus provisoirement par la CAF pour «mauvaise performance». Abid Charef, qui est pourtant considéré comme l'un des arbitres dur du continent est également convoqué au siège de la CAF pour audition par le Comité de discipline après des allégations le visant concernant une affaire de corruption. Abid Charef a complètement raté sa finale aller de la ligue des champions africaine ayant opposé l'EST au Ahly du Caire. Avec ces mesures, la CAF veut frapper d'une main de fer et adresser un message fort à tous les arbitres du continent, que le temps de la corruption est révolu. A moins que ce soit juste de la poudre aux yeux pour tromper l'opinion. Affaire à suivre.

Ali Nezlouli



Suspension de l'arbitre Abid Charef La FAF dépose un recours au niveau de la CAF



La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé un recours suite à la suspension, à titre provisoire, prononcée par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) à l'encontre de l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef, a-t-on appris, hier, auprès du président de la commission fédérale d'arbitrage (CFA), Mohamed Ghouti.

«Nous avons reçu une correspondance de la CAF nous informant de la suspension, à titre provisoire, de l'arbitre Abid-Charef jusqu'à son audition. Nous avons déposé un recours dans les délais. Personnellement, je reste confiant quant à l'aboutissement de notre démarche», a affirmé le président de la CFA.

Mehdi Abid-Charef a été suspendu provisoirement par le Jury disciplinaire de la CAF pour «mauvaise performance» en finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique disputée le 2 novembre dernier à Alexandrie entre Al Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1). Abid Charef s'était attiré les foudres de la formation tunisienne en accordant deux pénalités aux Egyptiens, jugés «imaginaires» par l'EST, tout en recourant à chaque fois à la VAR (Assistance vidéo à l'arbitrage). Le club tunisien a qualifié de «mascarade» l'arbitrage de l'Algérien. «La suspension est provisoire et Abid Charef n'a pas été radié. J'ignore encore la date de sa comparution devant la commission de discipline», a ajouté Mohamed Ghouti, précisant qu'Abid Charef est accusé de «corruption».

«Je connais Mehdi Abid Charef, c'est une personne propre comme l'eau de roche, ce n'est pas le genre d'arbitre qui peut être soudoyé. J'ai parlé avec lui, il est abattu par tout ce qu'il a enduré récemment. En même temps, il est prêt à aller jusqu'au bout pour se défendre et être blanchi», a conclu Ghouti en confirmant que l'arbitre algérien sera privé du Mondial des clubs 2018 prévu aux Emirats arabes unis (12 - 22 décembre).

Outre Abid Charef, le Jury disciplinaire de l'instance continentale a infligé la même sanction à l'arbitre zambien, Janny Sikazwe, considéré, lui aussi, comme l'un des meilleurs en Afrique.

Fédération algérienne de football Boualem Charef quitte la DEN

Boualem Charef a démissionné de son poste de directeur des équipes nationales (DEN), a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF). Selon un membre du Bureau fédéral qui a requis l'anonymat, «Charef a déposé sa démission mardi», sans dévoiler les raisons du départ. Cette démission intervient quelques jours après l'annulation du match amical que devait livrer la sélection nationale des moins de 23 ans (U-23) lundi, au Caire, face à l'Egypte. Outre son poste à la tête de la DEN, Charef

était également en charge de l'équipe olympique qui prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de la catégorie dont la phase finale est prévue en Egypte. Les démissions se poursuivent ainsi au niveau de la FAF. Avant le départ de Charef, convoité par le CR Belouizdad, lanterne rouge de la Ligue 1, il y avait eu la démission du Directeur technique national (DTN) Rabah Saâdane en octobre dernier. Les deux techniciens avaient été nommés simultanément à la tête des deux structures en octobre 2017.



Galatasaray Vers un repositionnement de Feghouli

L'entraîneur de Galatasaray (Div 1 turque de football), Fatih Terim, compte confier au milieu offensif international algérien, Sofiane Feghouli, le rôle de meneur de jeu, suite à la blessure contractée par le Marocain Younes Belhanda, rapporte la presse locale. Feghouli (28 ans), qui joue d'habitude sur les côtés, devrait assumer sa nouvelle mission dès demain à domicile, face à Konyaspor (18h30 heure algérienne), en match comptant pour la 13^e journée de «Super Lig». Belhanda devrait, lui, s'éloigner des terrains pendant plus d'un mois. Souvent mis sur le banc des remplaçants, Feghouli pourrait avoir plus de temps de jeu, lui qui ne compte que trois titularisations en 12 matchs de championnat depuis le début de la saison. L'ancien joueur du FC Valence (Espagne) a été incorporé d'entrée, dimanche, lors du match de l'équipe nationale face au Togo à Lomé (4-1) en qualifications de la CAN-2019, se distinguant avec une passe décisive dans l'action du troisième but des Verts signé Mahrez (29'). Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa 1^{re} saison avec le club stambouliote. Feghouli (49 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi, se voyant même confier le brassard de capitaine lors du match en déplacement face au Bénin (défaite 1-0) disputé le 16 octobre dernier.

Fenerbahçe Slimani impatient de marquer à nouveau

Auteur d'un seul but en championnat cette saison en Turquie, les supporters de Fenerbahçe commencent à s'impatienter sur le cas d'Islam Slimani et attendent le réveil de l'attaquant algérien. De son côté Islam Slimani a indiqué à la presse turque qu'il va tout donner pour marquer dès la prochaine journée face à Trabzonspor dimanche prochain, l'attaquant prêté par Leicester a déclaré qu'il allait mettre fin à cette situation pour redonner le sourire aux supporters qui l'ont toujours soutenu. «Je dois mettre fin à cette situation, les supporters ne seront pas toujours là pour me soutenir mais je vais tout faire pour gagner leur confiance ils méritent d'être contents». Rappelons qu'Islam Slimani n'a inscrit que trois buts sous les couleurs de Fenerbahçe, toutes compétitions confondues.

Coupe du Monde 2030 L'Espagne ne veut-elle pas de ticket avec le Maroc ?

La fédération espagnole de football serait réticente à l'idée de monter un dossier de candidature commun avec le Maroc, selon la presse du pays. Tout a commencé lors de la visite officielle du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, au Maroc en ce début de semaine. Le représentant espagnol a proposé à la partie marocaine de se joindre au dossier de candidature commun avec l'Espagne et le Portugal. Une proposition qui a enthousiasmé les officielles du royaume. Le Premier ministre marocain, serait d'ailleurs très favorable à cette idée. Mais voilà, le président de la Fédération espagnole, Luis Rubiales, aurait été pris de court par cette annonce inattendue. Le patron du foot espagnol serait en train de préparer un dossier de candidature avec le Portugal uniquement.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
Min° Max°	14 °/22°	13°/22°	5°/22°	13°/27°	15°/28°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:03	12:34	15:16	17:38	19:00

Salon international des travaux publics d'Alger

Plusieurs entreprises françaises présentes

La France est représentée par 14 entreprises au Salon international des travaux publics (SITP) d'Alger ouvert, hier, et ce, jusqu'au 25 novembre courant. L'industrie française du secteur des Travaux Publics est donc, une nouvelle fois, présente au SITP d'Alger, avec 14 entreprises représentant différents métiers de la filière.

Celles-ci sont regroupées autour du pavillon France organisé par BUSINESS FRANCE, l'Agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Le SITP, rendez-vous incontournable du secteur des Travaux Publics pour la zone Maghreb, offre aux exposants français une opportunité unique de rencontrer de futurs partenaires. La France désire renforcer sa coopération dans le domaine des TP en Algérie, eu égard à l'important programme d'investissement engagé sur le terrain se résumant, essentiellement, en «la construction de plusieurs grandes infrastructures, et qui a été déjà entamé : plus de 900 km d'autoroutes, près de 2500 km de voies ferrées, plusieurs lignes de tramways, près de 20 km de

lignes de métro à Alger, le terminal porte-conteneur du port de Djendjen, le nouveau port de Cherchell...», lit-on encore dans le même document. Des producteurs français d'additifs de spécialité, comme les émulsifiants pour bitume et les dopes d'adhésivité, de matériels de déneigement, des machines dédiées au traitement de surfaces des sols, des ponts, des chaussées, des pistes d'aéroport, des chantiers navals, des systèmes performants pour la priorité aux feux des transports en commun, la commande d'aiguillage et la régulation du trafic, du matériel de forage pour points d'eau et de géotechnique, de revêtements et matériels en résine et bien d'autres, sont attendus durant ce SITP.

Y. D.



34^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice

Tayeb Louh présent à Khartoum

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, prend part, aujourd'hui, au Soudan, aux travaux de la 34^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice. La 34^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice sera consacrée au débat sur plusieurs questions importantes liées «à la lutte contre le terro-

risme, la criminalisation du paiement de rançons aux terroristes, la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption». «Le renforcement de la coopération arabe, l'unification des législations arabes, à travers la modernisation de la loi-type arabe sur la drogue et les psychotropes, la loi arabe sur la lutte contre

le vol des pièces archéologiques et la protection du patrimoine nationale», sera également au menu, précise la même source. Le Conseil examinera, également, «les résultats de la 3^e réunion de la Conférence des Etats parties à la convention arabe de lutte contre la corruption».

Conseil de la nation

Abdelkrim Korichi au Forum sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit de Genève

Le Conseil de la nation participe, aujourd'hui et demain, à Genève (Suisse), à la deuxième session du Forum des Nations unies sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit. Organisé par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), ce forum évoquera des thématiques relatives au rôle des parlements dans le renforcement des droits de l'Homme, de la démocratie et de la suprématie de la loi, outre les défis internationaux en matière des droits de l'Homme et de



démocratie. Pour rappel, l'Algérie sera représentée à ces travaux par le sénateur et membre du parlement arabe, Abdelkrim Korichi, au sein de la délégation du Parlement arabe.

APN

Abdelhamid Si Afif participe à deux forums sur le Dialogue en Méditerranée

L'Assemblée populaire nationale (APN) a participé, hier à Rome, au Forum du dialogue parlementaire méditerranéen et sera également présente à un autre, du 22 au 24 du mois en cours, sur les Dialogues méditerranéens.

La chambre basse du Parlement est représentée, lors de ces forums, par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'APN, Abdelhamid Si Afif.

Usine de véhicules Peugeot d'Oran

Le projet en phase d'étude technique du site d'implantation

Le projet de l'usine de véhicules Peugeot est entré dans sa phase d'étude technique du site devant l'abriter dans la commune de Tafraoui (Oran) sur une superficie de 120 hectares. La mise en service de l'usine est prévue dès l'année prochaine avec une capacité de montage de 25 000 véhicules par an dans une première étape, qui devra augmenter dans les quatre années suivantes. Le cahier de charges de ce projet fait état d'un taux d'intégration de 42%, a-t-on ajouté, signalant qu'une entreprise chargée de l'aménagement de la zone d'activités de Tafraoui qui abritera l'usine de véhicules Peugeot, a été installée la semaine en cours. Celle-ci se chargera des travaux d'ouverture de pistes, de pose de réseaux de voirie (eau potable, assainissement, électricité, gaz,

téléphone) qui seront lancés dans les prochaines semaines. Une enveloppe de 600 millions de dinars a été débloquée pour l'aménagement de la zone d'activités précitée qui dispose de 150 terrains d'assiette destinés aux investisseurs dont 120 millions de dinars comme 1^{er} tranche, selon la même source. Par ailleurs, une enveloppe de 5 milliards de dinars est consacrée à l'aménagement de la zone d'activités de Bethioua, a-t-on fait savoir, signalant que l'étude a été achevée et le projet est en phase du choix de l'entreprise chargée des travaux. L'Etat a décidé de réductions jugées importantes du prix du foncier destiné à l'investissement dans les nouvelles zones d'activités qui peuvent atteindre 90% en vue d'inciter les opérateurs économiques à l'investissement.

Publicité



Promo valable Jusqu'au 14 Décembre

PixX 2000

Profitez des **MEGAS** plans **PixX**

~~4000 DA~~ **9000 DA**

30 Go Internet | Appels et SMS illimités vers Mobilis | facebook gratuit

Valable 30 Jours

***600#**

www.mobilis.dz

mobilis



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com